

**ANTEVENIO S.A. ET
SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES**

États financiers intermédiaires
consolidés au 30 juin 2017

ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

États financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2017

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2017 :

État de la Situation financière consolidée au 30 juin 2017

Compte de résultats consolidé au 30 juin 2017

État du résultat global consolidé au 30 juin 2017

État des changements sur le patrimoine net consolidé au 30 juin 2017

État des flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2017

Notes explicatives aux états financiers intermédiaires consolidés correspondants à la période de six mois close le 30 juin 2017

ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2017

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2017

(Exprimé en euros)

ACTIF	Notes du mémoire	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Immobilisations corporelles	7	251 319	251 861	227 150
Fonds de commerce	5 et 27	10 188 274	6 313 920	6 313 920
Autres actifs incorporelles	8	632 946	693 191	671 721
Actifs financiers non courants	10	121 370	75 407	72 153
Participations mises en équivalence	6	-	-	425
Impôts différés actifs	17	1 359 227	1 255 124	773 736
ACTIFS NON COURANTS		12 553 136	8 589 503	8 059 105
Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	10	8 427 420	7 992 909	7 503 127
Autres actifs financiers courants	10	48 168	53 881	112 407
Autres actifs courants	17	461 090	619 606	914 893
Trésorerie et équivalents	10	6 072 395	6 852 272	5 625 427
ACTIFS COURANTS		15 009 074	15 518 668	14 155 854
TOTAL ACTIF		27 562 210	24 108 171	22 214 959

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2017

(Exprimé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes du mémoire	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Capital	14.1	231 412	231 412	231 412
Prime d'émission	14.2	8 189 787	8 189 787	8 189 787
Réservations		5 767 650	3 665 587	3 747 006
Résultat de l'exercice attribué à la société mère		987 111	2 097 203	665 954
Autres instruments de capitaux propres	16	1 022 700	1 022 700	139 080
Valeurs propres	14	(513 805)	(513 805)	(513 805)
Différences de conversion	15	(143 396)	(166 780)	(133 448)
Capital attribué à la société mère		15 541 458	14 526 105	12 325 987
Revenus différés	16	40 104	44 373	44 373
Autres passifs non courants	11 et 27	2 594 176	687 119	2 003 036
Passifs pour impôt différé	17	202 419	193 643	
Provisions	20	161 514	149 259	159 234
Passifs non courants		2 998 214	1 074 394	2 206 643
Autres dettes à court terme	11	723 328	411 223	391 593
Créanciers commerciaux et autres comptes à encaisser	11	6 768 099	6 620 476	5 773 702
Autres passifs courants	17	1 531 111	1 475 973	1 517 032
Passifs courants		9 022 538	8 507 672	7 682 328
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		27 562 210	24 108 171	22 214 959

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2017
 (Libellé en euros)

PROFITS ET PERTES	Notes du mémoire	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Montant net du chiffre d'affaires		12 629 398	25 378 584	12 215 160
Chiffre d'affaires		12 841 750	26 622 271	12 831 686
Ristournes sur ventes		(212 351)	(1 243 687)	(616 526)
Travaux réalisés par l'entreprise dans son actif		9 699	107 450	-
Autres revenus		23 378	115 792	21 239
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		12 662 475	25 601 825	12 236 399
Approvisionnements		(4 701 650)	(11 115 946)	(5 374 712)
Frais de personnel		(4 984 318)	(9 763 936)	(4 385 803)
Salaires, rémunérations et assimilés		(3 958 432)	(7 037 097)	(3 453 054)
Charges sociales		(1 025 886)	(1 773 679)	(932 749)
Coûts associés à d'autres instruments de capitaux propres		-	(953 160)	
Dotations aux amortissements des immobilisations		(176 534)	(345 840)	(180 845)
Dotation aux immobilisations corporelles		(42 410)	(96 534)	(49 644)
Dotation aux immobilisations incorporelles		(134 125)	(249 306)	(131 200)
Autres frais d'exploitation		(1 620 006)	(3 233 242)	(1 481 637)
Services extérieurs		(1 361 685)	(2 701 749)	(1 258 362)
Pertes de valeur d'actifs courants		(258 321)	(531 493)	(223 275)
Autres résultats		(13 899)	1 121 844	(9 435)
TOTAL FRAIS D'EXPLOITATION		(11 496 408)	(23 337 120)	(11 432 432)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 166 068	2 264 705	803 967
Autres intérêts et revenus assimilés		10 423	21 092	13 736
Écarts de change		71 377	18 277	11 033
TOTAL REVENUS FINANCIERS		81 800	39 368	24 769
Autres intérêts et frais assimilés		(28 539)	(70 869)	(48 409)
Écarts de change		(56 263)	(134 379)	(62 248)
Pour la mise à jour de l'approvisionnement de dette		-	-	-
TOTAL DÉPENSES FINANCIÈRES		(84 802)	(205 247)	(110 657)
Détérioration et résultat pour aliénations d'instruments financiers		-	1 272	-
RÉSULTAT FINANCIER		(3 002)	(164 607)	(85 888)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		1 163 066	2 100 098	718 079
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		1 163 066	2 100 098	718 079
Impôt sur les Sociétés		(60 226)	119 135	(29 050)
Autres impôts		(115 729)	(122 030)	(23 074)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		987 111	2 097 203	665 954
Résultat attribué à des partenaires à intérêts minoritaires		-	-	-
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE ATTRIBUABLE À LA SOCIÉTÉ MÈRE		987 111	2 097 203	665 954
Bénéfice par action :				
de base		0,25	0,52	
Dilué		0,25	0,52	

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT AU 30 JUIN 2017
 (Libellé en euros)

Notes du mémoire	30/06/2017	31/12/2016	31/12/2015
RÉSULTAT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	987 111	2 097 203	1 276 018
Recettes et frais imputés directement au capital propre :	-	-	-
Différences de conversion	23 383	(68 484)	(112 537)
Intérêts minoritaires	-	-	-
Subventions, dons et legs	-	-	-
Effet de l'impôt	-	-	-
TOTAL RECETTES ET FRAIS IMPUTÉS DIRECTEMENT AU CAPITAL PROPRE	23 383	(68 484)	(112 537)
Virements au compte de pertes et profits :	-	-	-
Ajustement pour variation de valeur	-	-	-
Subventions, dons et legs	-	-	-
Effet de l'impôt	-	-	-
TOTAL VIREMENTS AU COMPTE DE PERTES ET PROFITS	-	-	-
TOTAL RECETTES ET FRAIS RECONNUS	1 010 494	2 028 720	1 163 481
Attribuables à la société mère	1 010 494	2 028 720	1 163 481
Attribuables aux intérêts minoritaires	-	-	-

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT AU 30 JUIN 2017

(Libellé en euros)

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves et résultat de l'exercice	(Actions de la société mère)	Autres instruments de capitaux propres	Écarts de conversion	Total
Solde au 01/01/2015	231 412	8 189 787	2 579 733	(21 705)	-	14 241	10 993 468
Recettes et frais reconnus	-	-	1 276 018	-	-	(112 537)	1 163 481
Autres opérations	-	-	(150 729)	-	69 540	-	(81 189)
Opérations avec des actions de la Société dominante	-	-	-	(492 100)	-	-	(492 100)
Solde au 12/31/2015	231 412	8 189 787	3 705 022	(513 805)	69 540	(98 296)	11 583 660
Solde au 01/01/2016	231 412	8 189 787	3 705 022	(513 805)	69 540	(98 296)	11 583 660
Recettes et frais reconnus	-	-	2 097 203	-	-	(68 484)	2 028 720
Autres opérations	-	-	(39 435)	-	953 160	-	913 725
Solde au 12/31/2016	231 412	8 189 787	5 762 790	(513 805)	1 022 700	(166 780)	14 526 105
Solde au 01/01/2017	231 412	8 189 787	5 762 790	(513 805)	1 022 700	(166 780)	14 526 105
Recettes et frais reconnus	-	-	987 111	-	-	23 383	1 010 494
Autres opérations	-	-	4 860	-	-	-	4 860
Solde au 06/30/2017	231 412	8 189 787	6 754 761	(513 805)	1 022 700	(143 396)	15 541 458

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS CORRESPONDANT
AU 30 JUIN 2017
 (Exprimé en euros)

	Note du mémoire	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)		1 149 273	1 036 349	(796 528)
Bénéfices avant impôts		1 163 066	2 100 098	718 079
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :				
+ Amortissements		176 534	345 840	180 845
+/- Corrections de valeur pour dépréciation		258 321	530 221	223 275
+/- Subventions transférées aux résultats		(5 692)	(110 449)	-
- Revenus financiers.		(10 423)	(21 092)	(13 736)
+ Charges financières		28 539	70 869	48 409
+/- Écarts de change		(15 114)	116 102	51 215
-Impôt sur les Sociétés		-	-	-
+/- Autres produits et charges		4 201	(276 134)	9 435
Ajustements des variations dans le capital circulant :				
Variation débiteurs		(692 832)	(1 182 379)	(325 219)
Variation du solde des créanciers		147 622	(434 162)	(1 290 371)
Variation d'autres actifs courants		158 516	92 784	(284 416)
Variation d'autres actifs financiers courants		5 713	65 757	7 231
Variation d'autres passifs courants		47 883	(45 983)	71 999
Autres actifs non courants		(45 963)	139	3 393
+ Perception de monétisation R&D		-	78 423	78 423
-Païement de l'impôt sur les bénéfices		(121 017)	(253 450)	(253 450)
Païement d'intérêts (-)		(21 458)	(57 097)	(34 638)
Encaissement d'intérêts (+)		71 377	16 864	12 998
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(2 246 659)	(241 281)	(5 726)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(137 094)	(165 606)	(33 709)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(41 587)	(86 974)	(14 001)
Acquisition d'immobilisations financières		-	-	-
Entreprises du groupe et associées		(2 102 882)	-	-
Autres actifs non courants		4 860	(39 435)	41 984
Radiation d'immobilisations corporelles		30 045	50 734	-
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		279 012	87 824	360 082
Variation d'autres passifs non courants		(30 836)	(196 481)	(13 594)
Variation dettes envers d'autres entreprises		305 025	292 607	312 943
Opérations avec des instruments de capitaux propres		-	-	69 540
Variation d'autres passifs courants		9 091	-	(504)
Subventions reçues		(4 269)	(8 302)	(8 302)
EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)		38 498	(184 586)	(86 367)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (E=A+B+C+D)		(779 876)	698 306	(528 539)
Trésorerie et équivalents au début de la période (F)		6 852 272	6 153 966	6 153 966
Trésorerie et équivalents au début de la période (G=E+F)		6 072 395	6 852 272	5 625 427

Index

NOTES EXPLICATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CORRESPONDANTS À LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE AU 30 JUIN 2017	11
NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES	11
NOTE 2. BASES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS	14
NOTE 3. BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION	18
NOTE 4. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES	19
NOTE 5. FOND DE COMMERCE DE CONSOLIDATION	33
NOTE 6. PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	33
NOTE 7. IMMOBILISATION CORPORELLE	33
NOTE 8. AUTRES ACTIFS INCORPORELS	35
NOTE 9. LOCATIONS SIMPLES	35
NOTE 10. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	36
NOTE 11. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	38
NOTE 12. INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	41
NOTE 13. CAPITAUX PROPRES	44
NOTE 14. DIFFÉRENCES DE CONVERSION	48
NOTE 15. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE	48
NOTE 16. REVENUS DIFFÉRÉS	50
NOTE 17. SITUATION FISCALE	51
NOTE 18. RECETTES ET DÉPENSES	55
NOTE 19. RÉSULTAT CONSOLIDÉ	57
NOTE 20. PROVISIONS ET RISQUES	59
NOTE 21. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT	59
NOTE 22. FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	59
NOTE 23. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DOMINANTE	60
NOTE 24. AUTRES INFORMATIONS	60
NOTE 25. INFORMATION SEGMENTÉE	622
NOTE 26. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	64
NOTE 27. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	65

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

NOTES EXPLICATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CORRESPONDANTS À LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE AU 30 JUN 2017

NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES

1.1) Société dominante ; information générale et activité

a) Constitution et domicile

Antevenio, S.A. (ci-après dénommée la Société mère) a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom de « Interactive Network, S.L. », et est devenue une société anonyme au nom modifié en I-Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires est convenue de modifier la dénomination sociale de la société en son nom actuel.

Son siège social se trouve C/ Marqués de Riscal, 11, 2^e étage, Madrid.

b) Information générale

Les Comptes annuels consolidés du Groupe Antevenio correspondant à l'exercice 2016 ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société dominante le 28 juin 2017 et déposés au Registre du commerce de Madrid.

Dans les États financiers intermédiaires consolidés, l'euro est utilisé comme monnaie de présentation. Les chiffres sont exprimés en euros sauf si le contraire était indiqué.

c) Activité

Son activité consiste à mettre en œuvre les activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont le fait des agences de publicité générale. Elle peut réaliser des actes et des opérations, passer des contrats et, d'une manière générale, adopter toutes les mesures menant directement à, ou jugées nécessaires ou adéquates pour, l'accomplissement de l'objet social décrit. Les activités de son objet social pourront être mises en œuvre totalement ou en partie par la Société mère, soit directement, soit indirectement à travers sa participation dans d'autres sociétés dont d'objet est identique ou analogue.

Les actions d'Antevenio, S.A. figurent comme admises à la négociation sur le marché boursier alternatif français Alternext.

1.2) Sociétés contrôlées

Le détail des sociétés contrôlées et comprises dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Taux de participation 30.06.2016	Pourcentage de participation 31/12/2016	Pourcentage de participation 30/06/2017	Montant de la participation
Mamvo Performance, S.L.U.	100%	100%	100%	1 577 382
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	100%	100%	100%	199 932
Antevenio S.R.L.	100%	100%	100%	5 027 487
Antevenio ESP, S.L.U. (1)	100%	100%	100%	27 437
Antevenio France S.R.L.	100%	100%	100%	2 000
Código Barras Networks S.L.U (**)	100%	100%	100%	145 385
Antevenio Argentine S.R.L. (*)	100%	100%	100%	341 447
Antevenio Mexique S.A de C.V	100%	100%	100%	1 908
Antevenio Publicité, S.A.S.U.	100%	100%	100%	3 191 312
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	100%	100%	100%	3 000
React2Media, L.L.C. (2)	-	-	51%	4 040 797

La participation au capital de ces sociétés filiales est au nom de la Société mère, à l'exception de :

(*) Participation détenue par Mamvo Performance, S.L.U. et Antevenio ESP S.L.U. (75% et 25% respectivement).

(**) Part détenue par Antevenio Rich & Reach, S.L.U.

(1) Antevenio ESP, S.L. (Unipersonnelle), dénommée antérieurement, Diálogo Media, S.L. (Unipersonnelle). Cette société a changé sa dénomination sociale au mois de janvier 2014.

(2) Voir Note 27 de Regroupements d'entreprises.

Les Sociétés contrôlées ont été incluses dans la consolidation en appliquant la méthode d'intégration globale, qui est déterminée par une situation hypothétique où il serait possédé la majorité des droits de vote. Elles clôturent également leurs comptes annuels le 31 décembre de chaque exercice.

Aucune société faisant partie du groupe n'est exclue du processus de consolidation.

Aucune variation n'a eu lieu dans le périmètre de consolidation au cours des six premiers mois de l'exercice 2017, exception faite de l'acquisition en date du 22 juin 2017 de la société nord-américaine React2Media, L.L.C. (voir Note 27).

Les principales caractéristiques des sociétés filiales sont les suivantes :

Société	Année de constitution	Siège	Objet social
Mamvo Performance, S.L.U.	1996	C/Marqués de Riscal, 11.	Publicité en ligne et marketing direct pour la génération de contacts utiles.
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U	2005	C/Marqués de Riscal, 11.	Conseil à des entreprises liées à la communication commerciale.
Antevenio S.R.L.	2004	Viale Abruzzi 13/A 20131 Milano	Publicité et merchandising sur Internet
Antevenio ESP, S.L.U.	2009	C/Marqués de Riscal, 11.	Prestation de services publicitaires et exploitation publicitaire en ligne et e-commerce par des moyens télématiques
Antevenio France, S.R.L.	2009	120, Av. du General LECLERC, 75014, Paris, France.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
Código Barras Networks S.L.	2010	C) Valencia 264, 08007 Barcelona	Son objet social est la commercialisation d'espaces publicitaires dans les moteurs de recherche de produits, les comparateurs de prix et les vitrines contextuelles que la société met en œuvre et gère sur Internet, et dont elle assure la maintenance
Antevenio Argentine S.R.L.	2010	Av. Presidente Figueroa Alcorta 3351, oficina 220, Ciudad de Buenos Aires, Argentine.	Prestation de services d'intermédiation commerciale et de merchandising, et de services publicitaires.
Antevenio México, S.A. de CV	2007	Calle Galileo 20 403 Polanco Chapultepec Distrito Federal 11560	Autres services de publicité
Antevenio Publicité, S.A.S.U.	2008	32 Rue de Londres, 75009 Paris.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
Antevenio, Rich & Reach, S.L.U.	2013	C/Marqués de Riscal, 11.	Prestation de services Internet, notamment dans le domaine de la publicité en ligne.
React2Media, L.L.C.	2008	35W 36th St New York	Services de marketing sur Internet

L'exercice comptable des sociétés contrôlées commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

1.3) Sociétés associées et multigroupe

En date du 14 octobre 2016, la dissolution, la liquidation et l'extinction de la société Europermission S.L. ont été effectuées, après approbation en vertu d'un accord par l'Assemblée générale extraordinaire et universelle d'associés tenue le 26 juillet 2016. Sur la base des faits antérieurs à la clôture de l'exercice 2016, cette société n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation du fait de sa liquidation.

NOTE 2. BASES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

a) Application des normes internationales pour les informations financières (IFRS)

Les États financiers intermédiaires consolidés ont été élaborés de manière consistante avec ce qui a été établi par les Normes internationales d'information financière (NIIF), d'après les décisions de l'Union européenne, conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, qui ont été rendus effectifs au 31 décembre 2016, tenant compte de la totalité des principes et des normes comptables et des critères d'évaluation à application obligatoire qui ont un effet significatif.

À la Note 4 nous résumons les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation de ces états financiers intermédiaires consolidés élaborés par les Administrateurs. L'information contenue dans ces États financiers intermédiaires consolidés est de la responsabilité des Administrations de la Société dominante.

Conformément aux dispositions des NIIF, les États financiers intermédiaires consolidés comprennent les États Consolidés suivants correspondant à la période de 6 mois close au 30 juin 2017 :

- État de la situation financière consolidé.
- Compte des résultats consolidé
- État du résultat global consolidé
- État de variation des capitaux propres consolidé
- État des flux de trésorerie consolidé
- Notes explicatives aux États financiers intermédiaire consolidés (mémoire).

Les nouvelles normes comptables et/ou modifications ci-dessous sont entrées en vigueur au cours de l'exercice 2016 et au long de la période de six mois close le 30 juin 2017, par conséquent, elles ont été prises en considération pour l'élaboration de ces États financiers intermédiaires consolidés, qui sont les suivantes :

- a) Normes et interprétations approuvées par l'Union Européenne, appliquées pour la première fois aux Comptes annuels consolidés de l'exercice 2016.

Les politiques comptables utilisées dans la préparation des États financiers intermédiaires consolidés sont les mêmes que celles appliquées aux Comptes annuels consolidés de l'exercice 2016, dont la première application a eu lieu dans les États financiers initiés le 1er janvier 2016 :

		Date de prise d'effet (exercices commencés à partir du) :
Améliorations sur les NIIF Cycle 2012-2014	Améliorations annuelles de plusieurs normes du cycle 2012-2014 (NIIF 5, NIIF 7, NIC 19, NIC 34)	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à la NIC 1	Présentation des États Financiers : Détails	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à la NIIF 11	Décision conjointe : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des co-entreprises	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à aux NIC 16 et 38	Éclaircissement des méthodes de dépréciation et d'amortissement acceptées	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à aux NIC 16 et 41	Actifs biologiques	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à les NIIF 10, NIIF 12 ET NIC 28	Éclaircissements sur l'exception de consolidation	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à la NIC 27	Méthode de participation aux états financiers séparés	1 ^{er} janvier 2016

L'application de ces modifications et améliorations n'a pas eu un impact significatif sur les États financiers intermédiaires consolidés correspondant aux exercices 2016 et 2017.

- a) Autres normes, modifications et interprétations émises par l'IASB en attente de l'approbation par l'Union Européenne :

		Date de prise d'effet (exercices commencés à partir du) :
Modifications à la NIC 7	État des flux de trésorerie Initiatives sur l'information à révéler	1 ^{er} janvier 2017
Modifications à la NIC 12	Comptabilisation des impôts différés de l'actif concernant des pertes non réalisées.	1 ^{er} janvier 2017
NIIF 16	Baux	1 ^{er} janvier 2019
NIIF 15	Revenus de contrats avec des clients	1 ^{er} janvier 2018
NIIF 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
Améliorations sur les NIIF Cycle 2014-2016	Améliorations annuelles de plusieurs normes	1 ^{er} janvier 2018
Modifications à la NIIF 4	Application de la NIIF 9 Instruments Financiers avec la NIIF 4 Contrats d'assurances	1 ^{er} janvier 2018
Modifications à la NIIF 2	Classement et évaluation des transactions avec des paiements basés sur les actions	1 ^{er} janvier 2018
Modifications à la NIC 40	Virements d'investissements immobiliers	1 ^{er} janvier 2018
Modifications à la NIIF 15	Éclaircissements de la norme	1 ^{er} janvier 2018
NIIF 17	Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2021
CNIIF 23	Incertitudes sur l'application des traitements fiscaux	1 ^{er} janvier 2019
CNIIF 22	Transactions et acomptes en monnaie étrangère	1 ^{er} janvier 2018

Aucune de ces normes n'a été adoptée au préalable de la part du Groupe. Les administrateurs ont évalués les impacts potentiels de l'application future de ces normes et considèrent que leur entrée en vigueur n'aura pas un effet significatif sur les États financiers intermédiaires consolidés.

b) Image fidèle

Les États financiers intermédiaires consolidés ci-joints correspondant à la période de six mois close le 30 juin 2017 ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés dont se compose le Groupe, et sont présentés selon les dispositions des normes internationales d'information financière et de la législation espagnole applicable en matière comptable, de manière à ce qu'ils montrent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des changements sur le patrimoine et des flux de trésorerie du groupe qui ont eu lieu au cours de la période de six mois close le 30 juin 2017.

c) Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude

Dans l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés ci-joint conformément aux NIIF, il a été utilisé des estimations et des hypothèses réalisées par les Administrateurs de la Société mère pour évaluer quelques-uns des actifs, passifs, revenus, dépenses et engagements qui y sont inscrits. Celles ayant un impact plus significatif sur les États financiers intermédiaires consolidés sont traitées dans les différentes sections de ce document :

- La durée de vie des actifs corporels et incorporels (notes 4f et 4g).
- L'évaluation d'éventuelles pertes par dépréciation de certains actifs (note 4h).
- La valeur raisonnable de certains instruments financiers et leur éventuelle dépréciation (note 4j).
- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité d'occurrence et le montant des passifs indéterminés ou contingents (note 4n).
- Les prévisions de futurs bénéfices imposables qui rendent probable l'application d'impôts différés actifs (note 4l).

Ces estimations ont été réalisées sur la base de la meilleure information disponible jusqu'à la date d'élaboration de ces États financiers intermédiaires consolidés, à l'expérience historique et à d'autres facteurs variés qui l'on estimera importants à ce moment-là. Cependant, les résultats finaux pourraient différer desdites estimations. Tout événement futur non connu au moment où ces estimations sont portées pourrait donner lieu à des modifications (à la hausse ou à la baisse), ce qui se ferait, le cas échéant, de manière prospective.

d) Classement des postes courants et non courants

Pour le classement des postes courants, nous avons considéré le délai maximal d'un an à partir de la date des présents États financiers intermédiaires consolidés ci-joints.

e) Comparaison de l'information

Les présents États financiers intermédiaires consolidés correspondants à la période de six mois close le 30 juin 2017 montrent de manière comparative les chiffres de l'exercice 2016, qui faisait partie des comptes annuels consolidés de l'exercice 2016 approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires le 28 juin 2017 et ceux des six premiers mois de l'exercice 2016, lesquels ont été élaborés conformément à ce qui a été établi dans les Normes internationales d'information financière prises par l'Union européenne. Par conséquent, les postes des différentes périodes sont comparatifs et homogènes, excepté les chiffres de l'exercice annuel clos au 31 décembre 2016 qui ne peuvent pas être comparatifs du fait d'inclure une période de 12 mois.

NOTE 3.BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION

Bénéfice/perte de base par action

On calcule le bénéfice/perte de base par action en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré des actions en circulation pendant l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres maintenues au long dudit exercice.

Bénéfice/perte dilué par action

On détermine le bénéfice/perte dilué par action d'une manière similaire au calcul du bénéfice/perte de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré des options sur des actions, des warrants ou des dettes convertibles.

Le calcul du bénéfice/perte par action est montré ensuite :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Résultat net de l'exercice	665 954	2 097 203	987 111
Nb. moyen pondéré d'actions en circulation	4 009 147	4 009 147	4 009 147
Bénéfice de base par nombre moyen pondéré d'actions	0,17	0,52	0,25

Au long des périodes présentées, le Groupe n'a réalisé aucune opération provoquant la dilution, par conséquent, le bénéfice/perte essentielle par action coïncide avec le bénéfice/perte dilué par action.

La ventilation du résultat de l'exercice 2016, de la Société dominante, approuvée lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 28 juin 2017, est la suivante :

<u>Base de partage</u>	
Pertes et profits (perte)	(11 009)
Total	<u>(11 009)</u>
<u>Application</u>	
Aux résultats négatifs d'exercices antérieurs	(11 009)
Total	<u>(11 009)</u>

NOTE 4.PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Les normes d'évaluation principales utilisées par le Groupe dans l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés pour la période de six mois close le 30 juin 2017 ont été les suivantes :

a) Procédé de consolidation

Les États financiers intermédiaires consolidés comprennent la Société mère et toutes les sociétés dépendantes sur lesquelles le Groupe a le contrôle. Les sociétés dépendantes sont les entités sur lesquelles la Société mère ou l'une de ses sociétés dépendantes détiennent le contrôle. Le contrôle est déterminé à travers :

- Pouvoir sur la société participée,
- Exposition à, ou existence de droits sur, retours variables qui sont le résultat de son rapport avec l'entreprise participée et,
- La possibilité d'utiliser son pouvoir sur l'entreprise participée pour modifier la quantité desdits retours.

Les sociétés contrôlées sont consolidées même quand elles auront été acquises dans le but d'en disposer.

Les soldes, les transactions et les pertes et profits réalisés entre les compagnies du groupe faisant partie des opérations poursuivies, sont éliminés lors du processus de consolidation. Les transactions entre les opérations continues et interrompues que nous espérons qu'elles continuent après la vente ne sont pas éliminées des opérations continues dans le but de présenter les opérations continues de manière consistante avec les opérations commerciales que ces dernières réalisent.

Les entreprises associées, qui sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais sur lesquelles elle n'exerce pas le contrôle, et les entités contrôlées conjointement (« joint ventures »), par lesquelles les entreprises ont le droit à des actifs nets de l'accord contractuel, ont été consolidées en appliquant la méthode de mise en équivalence, excepté lorsque lesdits investissements respecteront les conditions requises pour être classés comme maintenus à la vente. Les bénéfices ou pertes dérivés des transactions entre des entreprises du Groupe et associées ou des entités contrôlées conjointement, ont été éliminés conformément au pourcentage de participation du Groupe dans lesdites sociétés. Si la participation du Groupe aux pertes d'une entité comptabilisée par le biais de la méthode de mise en équivalence est supérieure à son investissement dans l'entité, le Groupe reconnaît une provision pour sa part dans les pertes survenues en surplus par rapport audit investissement. L'investissement dans une société comptabilisé par le biais de la méthode de mise en équivalence est la valeur comptable de l'investissement dans le patrimoine, joint au reste d'intérêts non circulants qui, en substance, forment une partie de l'investissement net de ladite société.

Quand le contrôle d'une filiale se perd comme résultat d'une transaction, évènement ou toute autre circonstance, le Groupe raye tous les actifs, passifs et participations non dominantes pour leur valeur comptable et reconnaît la valeur raisonnable de la contreprestation reçue. Les intérêts retenus dans l'ancienne filiale sont enregistrés pour leur valeur raisonnable à la date où le contrôle s'est perdu. La différence résultante est enregistrée comme un profit ou comme une perte dans l'état du résultat global dans l'épigraphe « Autres revenus (frais) ».

Les états financiers des sociétés contrôlées, associées et entités contrôlées conjointement, se rapportent à l'exercice économique clos à la même date que les états financiers individuels de la Société, et qui ont été préparés en appliquant des politiques comptables (NIIF-UE) homogènes.

b) Homogénéisation des postes

Les différents postes des comptes individuels de chacune des sociétés du groupe ont fait l'objet de la correspondance homogénéisation évaluative, en adaptant les critères appliqués à ceux utilisés par la Société dominante (Antevenio, S.A.) pour ses propres États financiers intermédiaires, pourvu qu'ils comportent un effet significatif.

L'homogénéisation temporelle n'est pas nécessaire, car toutes les sociétés ont pour date de clôture pour l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés ci-joints le 30 juin 2017.

c) Différence de première consolidation

La différence de première consolidation a été calculée comme la différence entre la valeur comptable de la participation au capital des sociétés contrôlées et la valeur de la quote-part des fonds propres consolidés de celles-ci à la date de la première consolidation.

Dans le cas d'une différence positive de consolidation, correspondant à un excédent entre le coût de l'investissement et la valeur comptable théorique attribuable de la société participée à la date de son incorporation au groupe, celle-ci est imputée directement et dans la mesure du possible aux éléments propres de la société contrôlée, sans dépasser la valeur marchande de ceux-ci. Si elle n'est pas imputable aux éléments propres, on la considère comme un fonds de commerce de consolidation et l'on procède annuellement à la réalisation du test de dépréciation d'usage (voir note 4h).

La différence négative de consolidation est portée sur le compte des résultats consolidé, et correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la participation directe de la Société mère au capital de la société contrôlée, et la valeur de la quote-part des fonds propres de celle-ci, attribuable à cette participation à la date de la première consolidation.

d) Écarts de conversion

Les postes de l'État de situation financière consolidé et du Compte des résultats consolidé des sociétés comprises dans la consolidation dont la devise fonctionnelle est une autre que l'euro ont été convertis en euros en appliquant les critères suivants :

- Les actifs, passifs, recettes et dépenses (excepté les fonds propres) au taux de change à la clôture de chaque exercice
- Les postes du compte de résultat consolidé au taux de change moyen de l'exercice.
- Les fonds propres au taux de change historique.

Les différences résultantes de l'application de taux de change différents, suivant les critères précédents sont montrées à l'épigraphe « Différences de conversion » de l'État de la situation financière consolidé.

e) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de la consolidation

Comme pas préalable à l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés, nous avons procédé à l'élimination de tous les soldes et transactions entre sociétés du Groupe, ainsi qu'à l'élimination des résultats produits entre lesdites sociétés à conséquence des transactions mentionnées.

f) Immobilisations incorporelles

En règle générale, on enregistre les immobilisations incorporelles à condition qu'elles remplissent le critère d'identifiabilité; elles sont évaluées au départ selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, ultérieurement diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes qu'elles aient subies par dépréciation. Les critères suivants sont appliqués en particulier :

Propriété industrielle

Il s'agit des dépenses en développement capitalisées pour lesquelles le brevet correspondant, ou similaire, a été obtenu, et notamment des coûts d'enregistrement et d'officialisation de la propriété intellectuelle ainsi que des coûts d'acquisition auprès de tiers des droits correspondants. Elles sont amorties de manière linéaire au cours de la durée de vie utile, à raison de 20 % par an.

Applications informatiques

Les licences pour les applications informatiques achetées auprès de tiers ou les programmes d'ordinateur réalisés de manière interne, sont enregistrées comme immobilisations incorporelles sur la base des coûts encourus pour les acheter ou les concevoir, et pour les préparer avant leur utilisation.

Les applications informatiques s'amortissent linéairement au cours de leur vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des applications informatiques encourues au long de l'exercice seront enregistrés sur le Compte des résultats consolidé.

g) Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles sont évaluées selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes subies par dépréciation.

Les impôts indirects qui grèvent les éléments des Immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que s'ils ne sont pas directement remboursables par le trésor public.

Les coûts d'extension, de modernisation ou de mise à niveau qui se traduisent par une augmentation de la productivité, de la capacité ou de la performance, ou par un prolongement de la vie utile des biens, sont comptabilisés comme un supplément du coût de ceux-ci. Les coûts de conservation et de maintenance sont chargés sur le Compte des résultats consolidé de l'exercice au long duquel ils ont lieu.

Le groupe amortit ses Immobilisations corporelles de manière linéaire. Les années de vie utile et les pourcentages d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Pourcentage annuel	Années de vie utile estimées
Autres installations	20	5
Mobilier	10	10
Équipements pour le processus	18	5,71
Éléments de transport	25	4
Machinerie	20	5
Autres immobilisations corporelles	20-10	5-10

Les investissements engagés par le groupe dans des locaux loués, et qui ne sont pas séparables de l'actif loué, s'amortissent en fonction de leur vie utile qui sera soit la durée du contrat, y compris la période de renouvellement s'il y a lieu de croire que celui-ci aura lieu, soit la vie économique de l'actif (la plus courte des deux).

h) Dépréciation des immobilisations incorporelles et matérielles et du fonds de commerce de consolidation.

Une perte pour détérioration de la valeur d'un élément de l'immobilisation corporelle ou incorporelle se produit lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur récupérable, celle-ci étant le montant le plus élevé entre sa valeur raisonnable moins les coûts de vente, et sa valeur d'usage. Pour calculer la valeur récupérable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, la valeur d'usage est le critère utilisé par le Groupe.

À cet effet, au moins à la clôture de l'exercice, le groupe évalue, à l'aide du « test de dépréciation » d'usage, si une immobilisation matérielle ou incorporelle à la vie utile indéfinie, ou éventuellement une unité génératrice de trésorerie, présente des signes d'une éventuelle dépréciation. On fait alors une estimation du prix récupérable et l'on procède aux corrections d'évaluation pertinentes. On entend par « unité génératrice de trésorerie » le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie qui sont en bonne mesure indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les calculs de la dépréciation des éléments des Immobilisations corporelles se font de manière individualisée. Néanmoins, quand il n'est pas possible de déterminer le montant récupérable de chaque bien considéré individuellement, on procède à la détermination du montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément de l'immobilisation.

Le procédé implanté par la Direction du Groupe pour la détermination de la dépréciation est le suivant :

Pour évaluer la valeur d'usage, la Direction du Groupe élabore tous les ans pour chaque unité génératrice de liquidités, son plan d'affaires pour les marchés et les activités, en incluant d'une manière générale un espace temporaire de cinq exercices. Les principaux composants de ce plan sont les projections de résultats et les flux de caisse.

D'autres variables ont une influence dans le calcul de la valeur récupérable :

- Type de remise à appliquer, calculée autour de 12 %, étant les principales variables influant sur son calcul, le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs.
- Le taux de croissance utilisé pour les flux de caisse a été appliqué en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique.

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience du passé et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Les plans stratégiques à trois ans des sociétés du groupe sont adoptés par le conseil d'administration de la Société mère.

À la clôture de la période de six mois close le 30 juin 2017, il n'a pas été mis en évidence de situation faisant changer les hypothèses et les conclusions atteintes par le Groupe à la clôture de l'exercice 2016.

Au cas où il faudrait reconnaître une dépréciation dans une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou une partie d'un fonds de commerce aurait été assignée, on réduira d'abord la valeur comptable du fonds de commerce qui correspond à cette unité. Si la dépréciation dépasse le montant de celle-ci, on réduira en deuxième lieu, proportionnellement à sa valeur comptable, celle du reste des actifs de l'unité génératrice de trésorerie à concurrence de la plus élevée des valeurs suivantes : sa valeur raisonnable moins les frais de vente, sa valeur d'usage, ou zéro. La perte par dépréciation doit être enregistrée à la charge des résultats de l'exercice.

Quand une dépréciation est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas permis dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie augmente de la valeur estimée révisée de son montant récupérable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été établie si aucune dépréciation n'avait été reconnue dans des exercices antérieurs. Ladite réversion d'une perte par dépréciation de valeur est reconnue comme un profit sur le Compte des résultats consolidé.

i) Locations et autres opérations similaires

Le Groupe comptabilise comme bail financier toute opération pour laquelle le bailleur transmet substantiellement au locataire les risques et les bénéfices inhérents à la propriété de l'actif, objet du contrat, en comptabilisant le reste comme location opérationnelle.

Dans les opérations de bail financier dans lesquelles le Groupe intervient en tant que locataire, le Groupe comptabilise un actif sur le bilan selon la nature du bien, objet du contrat, et un passif pour le même montant, qui est la quantité la moins élevée entre la juste valeur du bien loué et la valeur actuelle au début du bail des sommes minimales convenues, y compris l'option d'achat. Les paiements pour risques, le coût des services et les taxes répercutées par le bailleur ne sont pas inclus. La charge financière est imputée sur le compte des résultats consolidés de l'exercice dans lequel elle est générée, en appliquant la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Les paiements pour risques sont comptabilisés comme charges de l'exercice dans lequel ils surviennent.

Les actifs comptabilisés pour ce type d'opération sont amortis en suivant les mêmes critères que ceux qui sont impliqués à l'ensemble des actifs corporels (ou incorporels), selon leur nature.

Les dépenses dérivées des accords de bail opérationnel sont comptabilisées sur le Compte de résultats consolidé tout au long de l'exercice où elles sont rapportées.

De plus, le coût d'acquisition du bien loué est présenté dans le bilan selon sa nature, majoré du montant des coûts du contrat directement imputables. Ceux-ci sont reconnus comme une dépense pendant la durée du contrat, par application du même critère utilisé pour la reconnaissance des recettes de la location.

j) Instruments financiers

j.1 Actifs financiers

Les actifs financiers que possède le groupe sont classés, aux fins d'évaluation, dans les catégories suivantes :

j.1.1) Prêts et postes à encaisser

Ils correspondent à des crédits pour des opérations commerciales ou non commerciales, nés de la vente de biens, de versements en liquide ou de prestation de services, dont les montants à encaisser sont déterminés ou déterminables et qui ne sont pas négociés sur un marché actif.

Ils sont initialement enregistrés à la valeur raisonnable de la contreprestation fournie plus les coûts de la transaction directement attribuables. Ils sont ensuite évalués à leur coût amorti, et les intérêts produits en fonction de leur taux d'intérêt effectif sont portés au compte des résultats.

Malgré ce qui précède, les crédits pour des opérations commerciales à échéance d'un an au plus et n'ayant pas un taux d'intérêt contractuel sont au départ chiffrés à leur valeur nominale, pour autant que l'effet de ne pas mettre à jour les flux de trésorerie ne soit pas significatif, auquel cas ils continueront d'être évalués à ce montant, sauf dépréciation.

Les corrections de valeur par dépréciation sont enregistrées en fonction de la différence entre leur valeur comptable et la valeur actuelle à la clôture de l'exercice des flux de trésorerie futurs que l'on estime qu'ils vont générer, actualisés au taux d'intérêt effectif calculé au moment de leur reconnaissance initiale. Ces corrections sont reconnues sur le Compte de résultats consolidé.

Les actifs financiers sont rayés quand ils arrivent à échéance ou lorsque les droits sur les flux de trésorerie de l'actif financier correspondant ont été cédés et que les risques et bénéfices inhérents à leur propriété ont été transférés substantiellement. En revanche, les actifs financiers ne sont pas rayés et il est reconnu un passif financier pour un montant égal à la contreprestation reçue, lors des cessions d'actifs financiers où il serait retenu substantiellement les risques et les bénéfices inhérents à leur propriété, tels que la remise des effets.

j.2 Passifs financiers

Un passif financier est reconnu dans le bilan lorsque le groupe devient une partie obligée du contrat ou de l'accord au titre des dispositions de celui-ci.

Les débits et les postes à payer provenant de l'achat de biens et de services liés à des opérations de trafic de la société ou à des opérations non commerciales sont évalués initialement à la valeur raisonnable de la contreprestation reçue, ajustée en fonction des coûts de la transaction directement attribuables. Indépendamment de ce qui précède, les débits pour des opérations commerciales à échéance d'un an au plus et n'ayant pas un taux d'intérêt contractuel sont au départ chiffrés à leur valeur nominale, pour autant que l'effet de ne pas mettre à jour les flux de trésorerie ne soit pas significatif.

Les débits et les postes à payer sont ultérieurement évalués à leur coût amorti, en utilisant pour cela le taux d'intérêt effectif. Ceux qui, comme expliqué au précédent paragraphe, sont initialement évalués à leur valeur nominale, continuent de l'être à ce même montant.

Les passifs financiers sont retirés à l'extinction des obligations qui les ont générés.

j.3 Cautions données et reçues

On n'actualise pas les flux de trésorerie pour les cautions versées car leur effet n'est pas significatif. Les cautions remises et reçues à court terme sont évaluées pour le montant libéré.

j.4 Instruments du patrimoine propre (actions propres)

Les actions propres que le Groupe acquiert de la Société contrôlée sont enregistrées, à la moindre valeur du patrimoine net, pour la valeur de la contreprestation donnée en échange. Les résultats dérivés de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'amortissement des instruments du patrimoine propre sont reconnus directement sur le patrimoine net, sans qu'à aucun moment il ne soit enregistré de résultats sur le Compte de résultats consolidé.

k) Monnaie étrangère

Les postes compris dans les états financiers intermédiaires consolidés de chacune des sociétés du Groupe sont évalués dans les devises fonctionnelles respectives de celles-ci. Les états financiers intermédiaires consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère.

Les sociétés qui composent le groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle réalisées au cours de l'exercice, selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- Los soldes des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle (trésorerie et postes transformables en liquide sans perte de valeur), selon les taux de change à la clôture de l'exercice.
- Les soldes des actifs et des passifs non monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle, selon les taux de change historiques.

Les bénéfices et les pertes en provenance de ces registres sont inclus sur le Compte de résultats consolidé.

1) Impôt sur les bénéfices

Les sociétés du Groupe qui ont leur siège en Espagne étaient imposées durant l'exercice 2016 sous le régime spécial de consolidation fiscale, dans le groupe ayant à sa tête la Société dominante.

Durant l'exercice 2017, à compter du 1er janvier, les sociétés sises en Espagne du Groupe Antevenio ont payé des impôts dans le groupe fiscal du Groupe ISP.

On calcule la charge de l'impôt sur les bénéfices pour l'exercice en question en additionnant l'impôt courant, obtenu par application du taux d'imposition pertinent à l'assiette imposable de l'exercice moins les abattements et les bonifications, et les variations subies pendant ledit exercice par les actifs et les passifs en raison d'impôts différés enregistrés. Il est reconnu sur le Compte de résultats consolidé, excepté quand cela correspond à des transactions qui sont enregistrées directement sur le patrimoine net, auquel cas, l'impôt correspondant est également enregistré sur le patrimoine net.

Les impôts différés sont enregistrés pour les différences temporaires existantes à la date de l'état de situation financière consolidée entre la base fiscale des actifs et passifs et leurs valeurs comptables. On considère comme la base fiscale d'un élément du capital propre le montant attribué à cet élément à des fins fiscales. L'effet des impôts par rapport aux différences temporaires est inclus dans les postes correspondants de « Actifs pour impôt différé » et « Passifs pour impôt différé » de l'état de situation financière consolidé.

Le groupe reconnaît un passif par impôt différé pour tous les écarts temporels imposables sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

Le Groupe reconnaît les actifs pour impôt différé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il résulterait probable que la Société dispose des bénéfices fiscaux futurs permettant la récupération de ces actifs, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

À la clôture de chaque exercice, le groupe évalue les actifs par impôts différés reconnus, et ceux qui ne l'ont pas été précédemment. Sur la base de ladite évaluation, nous procédons à rayer un actif reconnu précédemment s'il n'est plus probable de le récupérer, ou s'il est pertinent d'enregistrer tout actif pour impôt différé non reconnu précédemment pourvu qu'il soit probable que la Société dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant de les appliquer.

Les actifs et les passifs par impôt différé sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise, selon la réglementation en vigueur adoptée et conformément à la manière dont on entend raisonnablement récupérer ou payer l'actif ou le passif par impôt différé.

Les actifs et les passifs par impôt différé ne s'actualisent pas. Ils sont classés comme actifs et passifs non courants, indépendamment de la date de réalisation ou de liquidation attendue.

m) Recettes et dépenses

Le Groupe Antevenio est spécialiste en performance et brand marketing. Pour s'adapter plus rapidement aux différents changements dans l'industrie du marketing en ligne, le Groupe Antevenio développe de même ses propres solutions technologiques pour les commercialiser.

Les recettes et dépenses sont imputées en fonction du critère de comptabilisation, c'est-à-dire, du moment où se produit l'échange réel des biens et services auxquelles elles correspondent, indépendamment du moment où se produit le mouvement monétaire ou financier qui en est dérivé.

Les recettes par prestation de services sont reconnues lorsque le résultat de la transaction peut être estimé de manière fiable, c'est pourquoi l'on se base sur le pourcentage d'accomplissement du service à la clôture de l'exercice. Par conséquent, seules sont comptabilisées les recettes provenant de la prestation de services pour lesquelles toutes les conditions suivantes sont remplies :

- a) Le montant des recettes peut être évalué de manière fiable.
- b) Il est probable que le groupe reçoive les avantages ou les profits découlant de la transaction.
- c) Le degré d'accomplissement de la transaction à la date de clôture peut être évalué de manière fiable, et
- d) Les coûts déjà engagés dans la prestation, ainsi que ceux à encourir jusqu'à l'achèvement, peuvent être évalués de manière fiable.

Le groupe revoit, et modifie si besoin est, les estimations de la recette à recevoir au long de la prestation du service.

Si le résultat d'une transaction impliquant la prestation de services ne peut pas être estimée de manière fiable, des recettes ne sont reconnues qu'à concurrence du montant des frais reconnus considérés comme récupérables.

n) Provisions et contingences

Les administrateurs de la Société mère dans l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés font la différence entre :

- n.1) Provisions : soldes créanciers couvrant les obligations actuelles dérivées d'évènements passés, dont l'annulation est probable qu'elle provoque une sortie de ressources, mais qui résultent indéterminés quant à leur montant et/ou moment d'annulation.
- n.2) Passifs contingents : éventuelles obligations surgies à conséquence d'évènements passés, dont la matérialisation future est conditionnée à ce qu'il ait lieu, ou pas, à un ou plusieurs évènements futurs indépendants de la volonté du Groupe.

Les États financiers intermédiaires consolidés tiennent compte de toutes les provisions à l'égard desquelles nous estimons que la probabilité d'avoir à satisfaire l'obligation est plus grande que le contraire, et sont enregistrés par la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour annuler ou transférer l'obligation à un tiers. Les passifs éventuels ne sont pas inscrits dans les états financiers intermédiaires consolidés, mais ils figurent néanmoins dans le mémoire.

Les provisions sont chiffrées, à la clôture de l'exercice, à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire au règlement de l'obligation ou à son transfert à un tiers. L'on enregistre les ajustements issus de l'actualisation de ces provisions comme des dépenses financières, et ce à mesure que les droits sont constatés. S'il s'agit de provisions à échéance d'un an au plus, et que l'effet financier n'est pas significatif, aucune réduction n'est appliquée.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment de liquider l'obligation n'est pas amoindrie du montant de la dette mais elle est reconnue comme un actif, s'il n'y a pas de doutes sur le fait que ledit remboursement sera perçu.

o) Revenus différés

Les subventions de capital non remboursables, ainsi que les dons et les legs, sont évalués à la valeur raisonnable du montant octroyé ou du bien qui a été reçu. Initialement, ils sont enregistrés au poste « Revenus différés » du passif du bilan consolidé et ils sont reconnus sur le Compte des résultats consolidé proportionnellement à la dépréciation subie au long de la période pour les actifs financés par ces subventions, à moins qu'il s'agisse d'actifs non dépréciables, auquel cas ils seront imputés au résultat de l'exercice où il se produirait l'aliénation ou la cessation de ces derniers.

Ces subventions à caractère remboursable sont enregistrées comme dettes à long ou à court terme (selon le délai de remboursement) transformables en subventions jusqu'à acquérir le statut de non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont portées au crédit du compte de résultats de l'exercice au moment de l'acquisition.

p) Éléments propres de nature environnementale

De par la nature de son activité, le groupe ne possède pas, parmi ses immobilisations corporelles, d'actifs significatifs destinés à réduire l'impact sur l'environnement ou à protéger ou améliorer ce dernier, et n'a pas reçu de subventions ni n'a encouru de frais, pendant l'exercice, destinés à l'amélioration et à la protection de l'environnement. Le groupe n'a pas non plus constitué de provisions pour couvrir des risques ou des dépenses au titre d'actions environnementales, car il estime qu'il ne saurait y avoir d'imprévus liés à la protection ou à l'amélioration de l'environnement.

q) Transactions entre les parties en rapport

Les opérations entre parties liées, indépendamment du degré d'étroitesse de leurs liens, sont comptabilisées conformément aux règles générales. Par conséquent, d'une manière générale, les éléments faisant l'objet de transactions sont comptabilisés au moment initial à leur valeur raisonnable. Si le prix convenu lors d'une opération diffère de la valeur raisonnable, l'écart est enregistré compte tenu de la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure se fait conformément aux dispositions des règlements pertinents.

r) Paiements basés sur les instruments du patrimoine

Les biens ou les services reçus au cours de ces opérations sont comptabilisés comme des actifs ou des charges, selon leur nature au moment de leur acquisition et l'augmentation correspondante des capitaux propres, selon que la transaction est effectuée avec des instruments de capitaux propres, ou avec le passif correspondant, ou qu'elle est effectuée avec une somme basée sur la valeur de ceux-ci.

Les transactions avec des employés effectués avec des instruments de capitaux propres, pour les services réalisés tout comme pour l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, seront évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, référencée à la date de la décision de la cession.

La Société maintient un plan de compensation envers la Direction qui consiste en la remise d'options sur des actions d'Antevenio.

Ce plan est évalué à sa juste valeur au moment où il est attribué initialement grâce à une méthode de calcul financier généralement acceptée, qui entre autres, tient compte du prix de l'exercice de l'option, de la volatilité, du délai de l'exercice, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risques.

L'imputation de leur valeur sur le compte de résultat, comme charge de personnel, est effectuée sur la base de son fait générateur durant la période établie comme condition de permanence de l'employé pour l'exercice de l'option, excepté dans le cas des options accordées durant l'exercice 2016 qui ont été enregistrées, en suivant un critère de prudence, intégralement en tant que charge de personnel à la date initiale, avec contrepartie sur les capitaux propres et sans réaliser aucun type de réévaluation de sa valeur initiale. Étant donné que la contrepartie de cette dépense est une augmentation des fonds propres (« Autres instruments de capitaux propres »), il n'y a aucun effet aux capitaux propres d'Antevenio SA et ses sociétés dépendantes. Cependant, à la date de la clôture de l'exercice, la société révisé ses évaluations originales sur le nombre d'options supposées être réalisables et, le cas échéant, l'impact de cette révision sur le compte de résultat avec la rectification correspondante dans les capitaux propres.

s) **Tableau des flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie consolidé a été élaboré en utilisant la méthode indirecte et dans ce dernier il est utilisé les suivantes expressions avec la signification qui est indiquée ensuite :

- **Activités d'exploitation** : activités rapportant les recettes ordinaires du groupe, et autres activités ne pouvant être qualifiées d'activités d'investissement ou de financement.
- **Activités d'investissement** : activités d'acquisition, de cession d'actifs ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non compris dans la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.
- **Activités de financement** : activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

t) **Regroupement d'entreprises**

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont enregistrés pour leur valeur raisonnable, à condition que cette valeur raisonnable ait été analysée de manière assez fiable, hormis les exceptions suivantes :

- **Actifs non courants classés comme maintenus pour la vente** : ils sont inscrits pour leur valeur raisonnable moins les coûts de vente.
- **Actifs et passifs pour impôt différé** : ils sont évalués pour la quantité que l'on prévoit de recouvrer ou payer, selon les taux d'intérêt qui soient applicables dans les exercices dans lesquels il soit prévu de réaliser les actifs ou de payer les passifs, à partir de la norme en vigueur ou celle approuvée en attente de publication, à la date d'acquisition. Les actifs et passifs pour impôt différé ne sont pas déduits.

- Actifs et passifs associés à des régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, pour la valeur actuelle des rétributions engagées moins la valeur raisonnable des actifs des engagements avec lesquels les obligations seront liquidées.
- Immobilisations incorporelles dont l'évaluation ne peut pas être effectuée en se référant à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un revenu sur le compte de pertes et profits : l'écart négatif calculé a été déduit.
- Actifs reçus en tant qu'indemnité face à des imprévus et incertitudes : ils sont enregistrés et évalués de manière consistante avec l'élément à l'origine de l'imprévu ou l'incertitude.
- Droits réacquis reconnus en tant qu'immobilisation incorporelle : ils sont évalués et amortis sur la base de la période contractuelle restante jusqu'à leur finalisation.
- Obligations classées en tant qu'imprévus : elles sont inscrites comme un passif pour la valeur raisonnable d'assumer lesdites obligations, à condition que ce passif soit une obligation présente issue de faits passés et que sa valeur raisonnable puisse être mesurée de manière assez fiable, même si la survenue d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques pour liquider l'obligation n'est pas probable.

L'excès, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis moins celui des passifs assumés est inscrit comme un fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis moins celui des passifs assumés a été supérieur au coût du regroupement d'entreprises, cet excès aura été comptabilisé sur le compte de pertes et profits comme un revenu. Avant d'inscrire ledit revenu, il a été à nouveau évalué si tant les actifs identifiables acquis et les passifs assumés que le coût du regroupement d'entreprises ont été identifiés et évalués.

Étant donné qu'à la date de clôture de l'exercice le processus d'évaluation nécessaire pour appliquer la méthode d'acquisition n'a pas pu être terminé, les états financiers intermédiaires consolidés ont été élaborés en utilisant des valeurs provisoires.

Les passifs et les instruments du patrimoine émis en tant que coût du regroupement et les actifs identifiables acquis et les passifs assumés ont ensuite été comptabilisés conformément aux normes d'enregistrement et d'évaluation correspondantes en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

NOTE 5. FOND DE COMMERCE DE CONSOLIDATION

Lé détail de cet épigraphe par sociétés, selon les critères précités, est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	276 461	276 461	276 461
Antevenio S.R.L.	3 686 847	3 686 847	3 686 847
Antevenio ESP, S.L.U.	81 027	81 027	81 027
Antevenio Publicidad S.A.R.L.	2 269 585	2 269 585	2 269 585
React2Media, L.L.C. (voir Note 27)	-	-	3 874 354
Total coût	6 313 920	6 313 920	10 188 274

NOTE 6. PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En date du 14 octobre 2016, la dissolution, la liquidation et l'extinction de la société Europermission S.L. ont été effectuées, après approbation en vertu d'un accord par l'Assemblée générale extraordinaire et universelle d'associés tenue le 26 juillet 2016, qui par conséquent est sortie du périmètre de consolidation.

NOTE 7. IMMOBILISATION CORPORELLE

Les soldes et variations au long de six premiers mois de l'exercice 2017 et de l'exercice 2016 par rapport aux valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction évaluative sont :

	30/06/2016	Inscriptions/Radiations	31/12/2016	Inscriptions	Retraits	30/06/2017
Coût :						
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	1 110 571	39 943	1 150 514	100 300	(217 250)	1 033 563
	1 110 571	39 943	1 150 514	100 300	(217 250)	1 033 563
Amortissement cumulé :						
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	(872 698)	(19 375)	(892 073)	(97 981)	214 389	(775 665)
	(872 698)	(19 375)	(892 073)	(97 981)	214 389	(775 665)
Dépréciation:						
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	(10 725)	4 145	(6 580)	-	-	(6 580)
	(10 725)	4 145	(6 580)	-	-	(6 580)
Immobilisations corporelles, net	227 150	24 712	251 861	2 319	(2 862)	251 319

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	533 918	620 247	426 530
	533 918	620 247	426 967

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe se trouve assujettie à l'exploitation et elles sont dument assurées et pas assujetties à aucune sorte de taxation.

La valeur nette comptable des biens des immobilisations corporelles situées en dehors du territoire espagnol s'élève à 109 501 euros au 30 juin 2016 (121 308 euros au 31 décembre 2016, 107 798 euros au 30 juin 2016).

Depuis le 30 juin 2016 jusqu'au 30 juin 2017 il n'y a pas d'engagements fermes d'achat pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La politique du Groupe est celle de formaliser des polices d'assurance pour couvrir les éventuels risques auxquels sont assujettis les différents éléments de ses immobilisations corporelles. Au 30 juin 2017 et 2016 et au 31 décembre 2016, les biens de la Société se trouvent assurés au moyen d'une police d'assurances. Les administrateurs de la Société considèrent que cette police couvre suffisamment les risques associés à l'immobilisation corporelle.

NOTE 8.AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les soldes et variations au long de six premiers mois de l'exercice 2017 et de l'exercice 2016 par rapport aux valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction évaluative sont :

	30/06/2016	Inscriptions/Radiations	31/12/2016	Inscriptions	Retraits	30/06/2017
Coût :						
Développement	-	-	-	53 378	-	53 378
Propriété industrielle	99 769	-	99 769	-	(11 402)	88 367
Applications informatiques	3 751 039	112 160	3 867 370	82 846	(48 135)	3 902 081
	3 850 808	112 160	3 967 139	136 224	(59 537)	4 043 826
Amortissement cumulé :						
Développement	-	-	-	(2 066)	-	(2 066)
Propriété industrielle	(99 769)	-	(99 769)	-	11 402	(88 367)
Applications informatiques	(2 676 322)	(232 127)	(2 912 621)	(165 119)	18 849	(3 058 890)
	(2 776 091)	(232 127)	(3 012 390)	(167 184)	30 251	(3 149 323)
Dépréciation:						
Applications informatiques	(402 995)	141 438	(261 557)	-	-	(261 557)
	(402 995)	141 438	(261 558)	-	-	(261 557)
Immobilisations incorporelles, Net	671 721		693 191			632 946

La valeur nette comptable des biens des immobilisations incorporelles situées en dehors du territoire espagnol s'élève à 258 598 euros au 30 juin 2017 (215 372 euros au 31 décembre 2016, 156 943 euros au 30 juin 2016).

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Propriété industrielle	99 769	99 769	88 367
Applications informatiques	2 646 828	2 728 005	2 697 777
	2 746 597	2 827 774	2 786 143

NOTE 9.LOCATIONS SIMPLES

La charge au résultats des six premiers exercices 2017 et au long du premier semestre de l'exercice 2016 au titre de bail opérationnel s'est élevé à 227 647 euros et 256 244 euros, respectivement (voir note 18 d).

Il n'y a pas d'engagements de paiements futurs minimaux correspondant à des locations simples non résiliables.

Les baux principaux correspondent aux bureaux situés à la Rue Marqués de Riscal 11, Madrid, et en plus petite mesure aux baux des bureaux situés en Italie, en France et au Mexique.

NOTE 10.ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Le détail des actifs financiers à long terme est le suivant :

	Crédits et autres			Total		
	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Prêts et postes à encaisser (Note 10.2)	72 153	75 407	121 370	72 153	75 407	121 370
Total	72 153	75 407	121 370	72 153	75 407	121 370

Le détail des actifs financiers à court terme est le suivant :

	Crédits et autres			Total		
	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Trésorerie et actifs liquides équivalents (Note 10.1)	5 625 427	6 852 272	6 072 395	5 625 427	6 852 272	6 072 395
Prêts et postes à encaisser (Note 10.2)	7 615 534	8 046 790	8 475 588	7 615 534	8 046 790	8 475 588
Total	13 240 961	14 899 062	14 547 984	13 240 961	14 899 062	14 547 984

10.1) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Sous ce titre est reprise la partie pleinement liquide du capital propre du groupe, constituée par les soldes en espèces en caisse et dans les banques, ainsi que par les dépôts bancaires à court terme à échéance initiale à trois mois ou moins de trois mois. Ces soldes sont disponibles sans restrictions et en comportent pas de risques de variations de valeur.

Le détail desdits actifs est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Comptes courants	2 347 085	4 220 661	4 848 734
Caisse	2 013	1 706	1 211
Dépôts grande liquidité (a)	3 276 329	2 629 905	1 222 450
Total	5 625 427	6 852 272	6 072 395

- (a) Ils correspondent principalement aux dépôts bancaires auprès de la banque Bankinter pour un montant de 200 000 euros (1 113 500 euros au 31 décembre 2016), de la banque Bankia pour un montant de 1 022 450 euros (300 000 euros au 31 décembre 2016) et de la banque Banco Popular pour un montant de 1 216 405 euros au 31 décembre 2016. Ces dépôts sont disponibles et liquidables, avec un jour de marge à partir de l'annulation.

Les intérêts rapportés au long du premier semestre de l'exercice 2017 par dépôts bancaires et comptes bancaires s'élève à 2 159 euros (13 736 euros au 30 juin 2016) (voir note 18 e).

La trésorerie dans des sociétés étrangères au 30 juin 2017 s'élève à 1 843 194 euros (1 649 894 euros au 30 juin 2016 et 1 847 018 euros au 31 décembre 2016).

10.2) Prêts et postes à encaisser

La composition de cette épigraphe est la suivante, en euros :

	30/06/2017		31/12/2016		30/06/2016	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits pour des opérations commerciales						
Clients tiers	-	8 090 882	-	7 928 048	-	7 380 831
Clients entreprises associées	-	188 138	-	-	-	2 585
Comptes courants entreprises associées	-	-	-	-	-	-
Total Clients pour des opérations commerciales	-	8 279 019	-	7 928 048	-	7 383 416
Crédits pour des opérations non commerciales						
Au personnel	-	(20 059)	-	(33 999)	-	1 642
Garanties et dépôts	91 379	48 000	45 416	48 000	42 162	48 350
Autres actifs	29 991	168 629	29 991	104 741	29 991	182 126
Total Crédits pour des opérations non commerciales	121 370	196 569	75 407	118 742	72 153	232 118
Total	121 370	8 475 588	75 407	8 046 790	72 153	7 615 534

Le détail de l'épigraphe de Clients est le suivant :

Description	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Clients pour ventes et prestation de services			
Soldes commerciaux	7 757 309	9 308 867	8 433 919
Ristournes accordées en attente de liquidation	(958 427)	(2 109 896)	(1 265 657)
Soldes commerciaux en attente d'émission	581 948	729 077	922 620
Total	7 380 831	7 928 048	8 090 882

Les variations dérivées des pertes par dépréciation provenant du risque de crédit par type d'actifs financiers ont été les suivantes :

Dépréciations	30/06/2016	Net mouvements	31/12/2016	Correction de valeur par dépréciation	Reprise de la dépréciation	Applications	30/06/2017
Crédits pour opérations commerciales							
Clients	(1 425 113)	(302 793)	(1 727 906)	(260 321)	2 000	244 819	(1 741 408)
Total	(1 012 025)	(302 793)	(1 727 906)	(260 321)	2 000	244 819	(1 741 408)

Le Groupe enregistre les mouvements de ces corrections à l'épigraphe "Dépréciation de valeur des actifs circulants" sur le Compte de résultats consolidé. Au cours des 6 premiers mois de l'exercice 2017, les montants de corrections historiquement provisionnées contre des soldes de clients ont été appliqués et nettoyés pour un montant de 244 819 euros.

10.3) Classement par échéances

L'échéance de la totalité des différents actifs financiers à long terme est de plus de cinq ans.

NOTE 11. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Débts et postes à payer (Note 11.1)	2 003 036	880 762	2 594 176	2 003 036	880 762	2 594 176
Total	2 003 036	880 762	2 594 176	2 003 036	880 762	2 594 176

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Débets et postes à payer (Note 11.1.1)	391 593	411 223	723 328	5 773 702	6 620 477	6 751 419	6 165 296	7 031 700	7 474 747
Total	391 593	411 223	723 328	5 773 702	6 620 477	6 751 419	6 165 296	7 031 700	7 474 747

11.1) Débets et postes à payer

Le détail au 30 juin 2017, au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2016 est indiqué ensuite :

	Solde au 06/30/2017		Solde au 12/31/2016		Solde au 06/30/2016	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Pour opérations commerciales :						
Fournisseurs	-	4 137 799	-	4 800 718	-	4 695 233
Fournisseurs entreprises associés	-	89 421	-	-	-	14 967
Créditeurs	-	1 770 398	-	833 332	-	444 090
Total soldes pour opérations commerciales	-	5 997 617	-	5 634 049	-	5 154 290
Pour opérations non commerciales :						
Dettes envers des établissements de crédit (3)	41 629	329 483	41 629	82 772	32 215	20 587
Autres dettes (1)	614 654	191 996	645 490	126 602	680 384	138 539
Dettes envers des tiers (2) et (4)	1 937 894	201 850	-	201 850	1 252 709	232 468
Prêts et autres dettes	2 594 176	723 328	687 119	411 223	1 965 308	391 593
Personnel (rémunérations en attente de paiement)	-	770 481	-	986 428	-	619 412
Total soldes pour opérations non commerciales	-	770 481	-	986 428	-	619 412
Total Débets et postes à payer	2 594 176	7 491 427	687 119	7 031 700	1 965 308	6 165 296

- (1) Le poste « Autres dettes » fait référence essentiellement aux dettes avec le Centre de développement technologique industriel (CDTI)
- (2) Suite à l'achat de la participation dans Antevenio Publicité S.A.S.U. effectué aux exercices antérieurs, l'équipe de direction de cette société a été dotée de certains droits qu'Antevenio S.A. s'engage à respecter, dont la valeur serait calculée en se référant au résultat net d'Antevenio Publicité S.A.S.U. aux exercices 2015 et 2016, avec une limite maximale à payer de 1 500 000 euros.

Le montant de « Dettes envers des tiers » pour cet accord au 31 décembre 2016 s'élève à 192 678 euros enregistrés à l'épigraphie de « Autres dettes à court terme » du bilan de situation consolidé (1 252 709 euros à long terme et 234 754 euros à court terme au 31 décembre 2015).

Aux exercices antérieurs, la Société, conformément à la meilleure estimation, a enregistré la totalité du passif à payer pour ce concept.

Au cours de l'exercice 2016, les conditions convenues dans le cadre de l'accord pour lesquelles des provisions des obligations de paiement estimées ont été réalisées n'ont pas été tenues. C'est pourquoi l'estimation réalisée des montants à payer a été mise à jour sur des critères financiers, ce qui a généré une reprise des montants provisionnés d'une valeur de 1 132 404 euros comprise à l'épigraphe d'autres résultats dans le compte de pertes et profits de l'exercice 2016 (voir note 18 h).

- (3) Le montant indiqué à l'épigraphe de Dettes envers des établissements de crédit correspond au solde restant de cartes de crédit bancaires et à la location financière.
- (4) Le montant enregistré à l'épigraphe Dettes envers des tiers à long terme au 30 juin 2017 pour un montant de 1 937 894 euros correspond au passif financier généré par le regroupement d'entreprises détaillé à la note 27.

11.2) Classement par échéances

Le détail par échéance des différents passifs financiers à long terme, à échéance déterminée ou déterminable, au 30 juin 2017, est le suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022	À partir de 2023
Dettes à long terme						
Dettes avec des entités de crédit	-	41 629	-	-	-	-
Autres dettes	71 807	441 812	940 088	921 104	56 724	162 640
Total	71 807	483 441	940 088	921 104	56 724	162 640

Le détail à cause de l'échéance des différents passifs financiers à long terme, avec une échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2016, est le suivant :

	2018	2019	2020	2021	À partir de 2023	Total
Dettes à long terme						
Autres dettes	81 608	112 300	118 396	54 727	513 731	880 762
Total	81 608	112 300	118 396	54 727	513 731	880 762

Le détail par échéance des différents passifs financiers à long terme, à échéance déterminée ou déterminable, au 30 juin 2016, est le suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021	À partir de 2022	Total
Dettes à long terme							
Dettes avec des entités de crédit	-	32 215	-	-	-	-	32 215
Autres dettes	1 252 709	63 789	112 300	153 290	54 727	334 007	1 970 822
Total	1 252 709	96 004	112 300	153 290	54 727	334 007	2 003 037

NOTE 12. INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Groupe sont exposées à plusieurs types de risques financiers, où nous pouvons remarquer essentiellement les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, type d'intérêt et autres risques du prix).

Risque de taux d'intérêt

Tel qu'il est écrit à la note 16, la Société dépendante Código Barras Networks, S.L.U. a obtenu du Centre pour le Développement technologique industriel (CDTI) un prêt au taux d'intérêt 0% comme collaboration dans le développement du projet de recherche et développement dénommé « Extracteur et classificateur automatique de données de boutiques virtuelles sur le site web ».

Tel qu'il est écrit à la note 16, la société dépendante Mamvo Performance, S.L. a obtenu du Centre pour le Développement Technologique Industriel (CDTI) un prêt au taux d'intérêt bonifié comme collaboration au développement du projet de recherche et de développement dénommé « Nouveau système de publicité numérique personnalisée au moyen de techniques de Machine learning et d'algorithmes avancés de traitement de données ».

Risque de taux de change

On essaie de faire en sorte que le financement des actifs à long terme libellés en devises autres que l'euro ait lieu dans la devise dans laquelle est libellé l'actif. Il en va particulièrement ainsi dans le cas des acquisitions d'entreprises dont les actifs sont chiffrés en devises autres que l'euro.

Le résultat net pour les différences de devises mène à un bénéfice net pour ce concept d'un montant de 15 114 euros au 30 juin 2017 (51 215 euros pendant le premier semestre de l'exercice 2016).

Risque de liquidité

La situation générale des marchés financiers, et du marché bancaire en particulier, au cours de ces derniers mois, a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit. Le groupe reste constamment attentif à l'évolution des différents facteurs pouvant aider à affronter la crise de liquidité et, tout spécialement, aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

Voici un résumé des points qui retiennent plus particulièrement notre attention :

- Liquidité d'actifs monétaires : le placement des excédents se fait toujours à très courts délais et dans des conditions de grande disponibilité. Au 30 juin 2017 le montant en espèces et moyens liquides équivalents est de 6 072 395 euros (6 852 272 euros au 31 décembre 2016, 5 625 427 euros dans le premier semestre de l'exercice 2016)
- Le fonds de roulement est positif au 30 juin 2017 pour un montant de 5 986 536 euros (7 010 995 euros au 31 décembre 2016 et 6 473 526 euros dans le premier semestre de l'exercice 2016).

Risque de crédit

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du groupe sont des soldes de caisse et de trésorerie, des débiteurs commerciaux et autres montants à encaisser, ainsi que des investissements, qui représentent la plus forte exposition du groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le risque de crédit du groupe est essentiellement attribuable à ses dettes commerciales. Les montants sont reflétés dans l'État de la situation financière consolidée libres de provisions pour insolvabilités, estimées par la Direction du Groupe en fonction de l'expérience d'exercices précédents et de leur évaluation de l'entourage économique.

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Risque concurrence :

Sur un marché qui ne cesse d'évoluer et avec de hauts taux de croissance, de nouveaux acteurs se sont introduits dans les marchés où opère Antevenio. Nonobstant, étant donné l'expérience de plus de quinze ans sur ce marché, la position et la notoriété du Groupe Antevenio et la qualité de nos services, nous estimons que nous continuerons à remplir une position de leadership.

Risque de dépendance de clients ou de fournisseurs

Le risque de dépendance de clients ou de fournisseurs est limité, car aucun d'eux n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires.

Parmi les clients se trouvent des agences de médias qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance par rapport à des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible car les services fournis par ces entreprises sont également proposés par d'autres acteurs en concurrence, qui pourraient donc fournir à Antevenio ces mêmes services.

Risque personnes clés

L'un des actifs principaux du Groupe Antevenio est celui d'avoir su réunir une équipe de personnes et dirigeants clé aux postes stratégiques du Groupe.

Risque de traitement de données à caractère personnel

Le groupe Antevenio traite des données à caractère personnel afin de prêter des services de merchandising direct à ses clients, en plus du traitement de toutes les données utiles comme il est d'usage dans toute société : sur les travailleurs, les fournisseurs, les clients, etc.

Il est donc tenu de se soumettre notamment à la législation suivante :

- (1) Loi 34/2002 sur les services de la société de l'information et de commerce électronique
- (2) Loi organique 15/1999, du 13 décembre, à propos de la Protection des données à caractère personnel.
- (3) Décret royal 1720/2007, du 21 décembre, portant adoption du règlement d'application de la Loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données à caractère personnel.
- (4) Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil, du 27 avril 2016, en rapport avec la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données personnelles et la libre circulation de ces données et à travers lequel est dérogé la Directive 95/46/CE (Règlement général à propos de la protection des données).
- (5) Loi 7/1998, du 13 avril, à propos des Conditions générales de recrutement.
- (6) Décret royal législatif 1/2007, du 16 novembre, par lequel est approuvé le texte refondu de la Loi générale pour la défense des consommateurs et utilisateurs

et autres lois complémentaires.

(7) Loi 29/2009, du 30 décembre, par laquelle il est modifié le régime légal de la concurrence déloyale et de la publicité pour l'amélioration de la protection des consommateurs et des usagers.

(8) Loi 34/1988, du 11 novembre, Général de Publicité.

Le traitement de données à caractère personnel dans le but de prêter des services de merchandising direct n'est pas exempt de risques. C'est pourquoi Antevenio a passé un contrat avec la société INT55 afin d'exercer une surveillance permanente de l'évolution de la législation et de l'application de celle-ci par Antevenio.

NOTE 13. CAPITAUX PROPRES

La ventilation des fonds propres consolidés, est la suivante :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Capital social souscrit de la société mère	231 412	231 412	231 412
Réserves :	11 936 793	11 855 374	13 957 437
De la société mère	9 352 141	9 351 514	9 340 505
Des sociétés consolidées par intégration globale et par mise en équivalence	2 584 652	2 503 860	4 616 932
(Actions propres)	(513 805)	(513 805)	(513 805)
Autres instruments de capitaux propres	139 080	1 022 700	1 022 700
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	665 954	2 097 203	987 111
Écarts de conversion	(133 448)	(166 780)	(143 396)
	12 325 987	14 526 105	15 541 458

13.1) Capital Social

Au 30 juin 2017, au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2016, le capital social de la Société mère est représenté par 4 207 495 actions de 0,055 euros nominales chacune, totalement souscrites et libérés. Ces actions bénéficient des mêmes droits politiques et économiques.

La société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A. (ISP), propriétaire au 31 décembre 2015 de 18,68% du capital social d'Antevenio, S.A. représenté par 785 905 actions d'une valeur nominale de 0,055 euros chacune, a procédé le 3 août 2016 à l'achat des actions du fondateur et du président directeur général de la société Joshua David Novick, propriétaire de 11,89% du capital social de la Société, représenté par 500 271 actions d'une valeur nominale de 0,055 euros chacune, au prix de 6 euros par action.

Après ce changement dans l'actionnariat, la société ISP a lancé une Offre Publique Volontaire d'Achat sur le reste des actionnaires de la Société, qui s'est soldée par l'acceptation de 1 360 806 actions à un prix d'achat de 6 euros chacune, représentant 32,34% du capital social d'Antevenio SA. La société Aliada Investment B.V. a transféré par la suite ses actions à la société ISP, et par conséquent la société ISP allait détenir 83,09% du capital social d'Antevenio SA.

Les actionnaires avec participation directe ou indirecte dans le capital social au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 sont les suivants :

	Nb. d'actions	% participation
ISP Digital SLU	3 496 008	83,09%
Free-float	404 340	9,61%
Nextstage	307 147	7,30%
Total	4 207 495	100,00%

Les actionnaires avec participation directe ou indirecte dans le capital social au 30 juin 2016 sont les suivants :

	Nb. d'actions	% participation
Aliada Investment BV	848 976	20,18%
Joshua David Novick	500 271	11,89%
Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A.	785 905	18,68%
Nextstage	648 375	15,41%
Autres	1 423 968	33,84%
Total	4 207 495	100,00%

13.2) Réserves de la Société mère

Le détail de ces réserves est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Réserve légale	46 282	46 282	46 282
Réserves volontaires	1 116 072	1 115 444	1 104 435
Prime d'émission des actions	8 189 787	8 189 787	8 189 787
Total	9 352 141	9 351 513	9 340 505

La réserve légale comporte des restrictions d'utilisation. Celle-ci est conditionnée par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capital, les sociétés commerciales obtenant des bénéfices sous cette forme juridique sont tenues de doter cette réserve de 10 % de ces bénéfices, à concurrence de la constitution d'un fonds de réserve atteignant 1/5^{ème} du capital social souscrit. Les raisons d'être de la réserve légale sont la compensation des pertes ou l'augmentation de capital du montant dépassant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi que la distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Au 30 juin 2017, au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2016, la réserve légale est complètement dotée.

13.3) Réserves dans les sociétés consolidées

Le détail de ces épigraphes est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Total Sociétés consolidées par intégration globale			
Mamvo Performance S.L.U.	349 504	349 504	993 445
Marketing Manager, S.L.	(363 869)	(363 869)	(819 219)
Antevenio Italia	4 155 107	4 078 346	3 992 276
Antevenio ESP, S.L.U.	806 357	806 357	2 367 356
Codigo Barras Networks, S.L.	(762 845)	(762 845)	(618 182)
Antevenio Argentine S.R.L.	(840 946)	(840 946)	(972 682)
Antevenio France, S.R.L.	(713 015)	(713 015)	(718 003)
Antevenio México	(9 860)	(14 986)	402 641
Antevenio Publicité S.A.S.U	(160 147)	(160 147)	181 839
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	125 462	125 462	(192 540)
React2Media, L.L.C. (Voir Note 27)	-	-	-
Total sociétés consolidées par intégration globale	2 585 747	2 503 860	4 616 932
De sociétés consolidées pour la Mise en équivalence			
Europermission SL	(1 095)	-	-
Total sociétés consolidées pour la Mise en équivalence	(1 095)	-	-
Total	2 584 652	2 503 860	4 616 932

Prime d'émission

La loi sur les sociétés de capitaux autorise expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour l'augmentation de capital et n'oppose aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

Réserves volontaires

Ce sont des réserves librement disponibles générées par la Société dominante à partir des résultats des exercices précédents non distribués.

Actions Propres

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société mère a convenu le 25 juin 2014 d'autoriser l'acquisition d'un maximum de 10 % du capital social dans des actions propres à un prix minimum de 1 euro par action et à un prix maximum de 15 euros par action ; l'autorisation fut accordée pour une période de 18 mois à partir du moment de la prise de cette décision.

Le 29 janvier 2015, la Société mère a acquis 190 000 actions propre à un prix unitaire par action de 2,59 euros.

La Société dominante possède 198 348 actions qui représentent 4,7 % du capital social au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016. Ces actions représentent un montant total qui s'élevait à 513 805 euros au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

Au cours des exercices 2016 et 2017, il n'y a pas eu de mouvements d'actions propres dans la Société dominante.

Le mouvement produit du 30 juin 2016 au 30 juin 2017 a été le suivant :

Valeur	Solde 30/06/2016		Solde 31/12/2016		Solde 30/06/2017	
	Nb. d'actions	Coût	Nb. d'actions	Coût	Nb. d'actions	Coût
Antevenio S.A.	198 348	513 805	198 348	513 805	198 348	513 805
	198 348	513 805	198 348	513 805	198 348	513 805

Gestion du capital

L'objectif du groupe en ce qui concerne la gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale qui permette de réduire le coût du capital, mais en garantissant la capacité de continuer à gérer ses opérations, en visant toujours la croissance et la création de valeur. Cet objectif du groupe n'a pas de forme officielle, et le conseil d'administration n'a pas défini de paramètres à son sujet.

Les principales sources utilisées par le groupe pour financer sa croissance sont :

- Le cash-flow généré par le groupe.
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice.
- L'existence d'un fonds de roulement positif.

L'on contrôle la structure de capital à travers le ratio de levier, calculé comme le quotient de l'endettement financier net sur le capital propre net. Les dettes du Groupe sont contractées principalement auprès d'établissements financiers pour bail financier en 2017 pour un montant de 49 243 euros (61 853 euros en 2016).

NOTE 14. DIFFÉRENCES DE CONVERSION

Le mouvement du solde de cette épigraphe depuis le 30 juin 2016 jusqu'au 30 juin 2017, a été le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Solde initial	14 241	(98 296)	(166 780)
Variation nette de la période	(112 537)	(68 484)	23 384
Solde final	(98 296)	(166 780)	(143 396)

Les écarts de conversion sont générés par les sociétés siégeant à l'étranger qui utilisent une devise fonctionnelle différente de l'euro. Concrètement, lesdites monnaies sont le peso argentin et le peso mexicain.

NOTE 15. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE.

Au 25 juin 2015, l'assemblée générale des actionnaires de la société dominante a approuvé un plan de rétribution consistant en système rétributif d'options sur les actions, faisant référence à la valeur des actions de la société au profit de certains membres du conseil exécutif en plus d'autres dirigeants ou employés de la société dominante.

Les conditions suivantes ont été convenues :

- (i) Le nombre maximal d'actions pouvant être attribuées ne pourra pas être supérieur à 190 000 actions ;
- (ii) Le prix de l'exercice, de la remise, du système de calcul ou de la remise sera la valeur de l'action sur le marché au jour de l'exercice ou de la remise ;
- (iii) La valeur des actions sera de 2,59 euros par action ;
- (iv) la durée de ce plan sera au maximum de deux ans et six mois.

Il a également été délégué au Conseil d'administration de la Société dominante le développement, la liquidation, l'éclaircissement et l'interprétation des conditions du plan de rétribution. Le Plan a été approuvé par le Conseil d'administration le 16 décembre 2015.

Le mouvement produit dans les options existantes est le suivant :

	30/06/2016		31/12/2016		30/06/2017	
	Nombre	Moyenne pondérée des prix	Nombre	Moyenne pondérée des prix	Nombre	Moyenne pondérée des prix
Options concédées (+)	190 000	2,59	190 000	2,59	190 000	2,59
Option existant à la clôture de l'exercice	190 000	2,59	190 000	2,59	190 000	2,59

En date du 16 novembre 2016, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un nouveau plan de rétribution (Plan 2016) consistant en un système rétributif faisant référence à la valeur des actions de la Société, au profit de certains membres du conseil exécutif en plus d'autres dirigeants ou employés de la Société.

Les conditions suivantes ont été convenues :

- (i) Le nombre maximal d'actions pouvant être attribué ne pourra pas être supérieur à 125 000 actions ;
- (ii) Le prix de l'exercice, de la remise, du système de calcul ou de la remise sera la valeur de l'action sur le marché au jour de l'exercice ou de la remise ;
- (iii) la valeur des actions sera à titre gratuit ; et
- (iv) la durée de ce plan s'étendra jusqu'au 30 juin 2019 maximum.
- (v) permanence des employés bénéficiaires durant le délai fixé au point précédent

Il a également été délégué au Conseil d'administration de la Société dominante le développement, la liquidation, l'éclaircissement et l'interprétation des conditions du plan de rétribution. Le Plan a été approuvé par le Conseil d'administration le 16 novembre 2016.

Le mouvement produit relatif aux options susmentionnées est le suivant :

	31/12/2016		30/06/2017	
	Nombre	Moyenne pondérée des prix	Nombre	Moyenne pondérée des prix
Options concédées (+)	125 000	-	125 000	-
Option existant à la clôture de l'exercice	125 000	-	125 000	-

Au 31 décembre 2016, l'imputation de la valeur des actions au compte de résultat du Plan 2015, en tant que charge de personnel (278 160 euros), a été réalisée sur la base de son fait générateur pendant la période établie comme condition de permanence de l'employé pour l'exercice de l'option, et sur les capitaux propres comme contrepartie, sans réaliser aucun type de réévaluation de leur valeur initiale. La réalisation d'une Offre Publique d'Achat sur les actions de la Société (voir note 13.1) est indiquée dans le cadre de l'accord du Plan 2015 en tant que l'une des conditions pour l'exercice et le paiement anticipé de ces options sur les actions. C'est pourquoi l'imputation totale des montants restants a été réalisée. L'effet dans le patrimoine de la société s'élève au 31 décembre 2016 à 347 700 euros (69 540 au 31 décembre 2015), indiqué à l'épigraphe de « Autres instruments de capitaux propres ».

Au 31 décembre 2016, l'imputation de la valeur des actions au compte de résultat du Plan 2016, en tant que charge de personnel, a été réalisée, en suivant un critère de prudence, dans sa totalité dans l'exercice au cours duquel l'accord a eu lieu, indépendamment de la condition de permanence, pour un montant de 675 000 euros. Étant donné que la contrepartie de cette dépense est une augmentation des fonds propres (« Autres instruments de capitaux propres »), il n'y a aucun effet aux capitaux propres d'Antevenio SA et ses sociétés dépendantes.

NOTE 16.REVENUS DIFFÉRÉS

La société Código Barras Networks S.L.U., a obtenu du Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) un prêt à taux d'intérêt de 0 % pour la collaboration dans la mise en œuvre du projet de recherche et de développement appelé « Extracteur et classeur automatique de données de boutiques virtuelles sur le net ». Des montants reçus, 15 % étaient des non-remboursables et ont donc été enregistrés sous forme de subventions en capital.

En ce qui concerne les prêts à taux zéro, on observe une subvention de taux d'intérêt, égale à la différence entre le montant reçu et la juste valeur de la dette déterminée par la valeur actuelle des paiements à effectuer déduits au taux d'intérêt du marché.

Pour l'exercice 2013, la Société a procédé à déprécier les actifs incorporels liés à ce prêt à taux zéro en raison de l'obsolescence technologique, régularisant ainsi les montants à imputer aux résultats aussi bien quant à la subvention de capital qu'à celle de taux d'intérêt, ce qui a supposé un revenu dans le poste d'autres revenus du compte de résultats consolidé.

Au cours de l'exercice 2015, la Société Mamvo Performance, S.L. a obtenu du Centre pour le Développement Technologique Industriel (CDTI) une aide comme collaboration au développement du projet de recherche et de développement dénommé « Nouveau système de publicité numérique personnalisée au moyen de techniques de Machine learning et d'algorithmes avancés de traitement de données », pour un montant de 563 178 euros, en distinguant une tranche de 99 379 euros non remboursables et une autre tranche de 463 768 euros remboursables à titre de prêt au taux d'intérêt bonifié. En date du 18 octobre 2016, la totalité des montants accordés a été perçue.

Quand au prêt au taux d'intérêt bonifié, une subvention du taux d'intérêt a été mise en place pour la différence entre le montant perçu et la valeur raisonnable de la dette, déterminée par la valeur actuelle des paiements à réaliser minorés au taux d'intérêt de marché, en enregistrant dans le Bilan de situation financière consolidé le montant de 59 163 euros.

Au cours de l'exercice 2016, un total de 99 379 euros a été imputé au résultat de l'exercice, enregistrés à l'épigraphie Autres revenus du compte de pertes et profits, correspondant à la tranche non remboursable de l'aide accordée pour la société Mamvo Performance, S.L., du fait que tous les frais nécessaires pour lesquels ladite subvention a été accordée ont été encourus.

NOTE17.SITUATION FISCALE

Le détail des soldes maintenus avec les Administrations publiques est le suivant :

30/06/2017	RECETTES	A Payer
À court terme :		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	29 152	(666 692)
Remboursement de la taxe	430 448	-
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	1 490	-
Actifs pour les différences temporelles déductibles (*)	879 751	-
Crédits pour des pertes à compenser de l'exercice (*)	479 476	-
Passif pour impôt différé (*)	-	(202 419)
Retenues d'impôt sur le revenu	-	(488 173)
Autres dettes envers des administrations publiques	-	(5 973)
Impôt sur les Sociétés	-	(120 970)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(249 303)
	1 820 318	(1 733 530)

31/12/2016	RECETTES	A Payer
À court terme :		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	8 095	(794 124)
Remboursement de la taxe	611 511	-
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-
Actifs pour les différences temporelles déductibles (*)	775 260	-
Passifs pour impôts différés (*)	-	(193 643)
Crédits pour des pertes à compenser de l'exercice (*)	479 864	-
Retenues d'impôt sur le revenu	-	(347 944)
Autres dettes envers des administrations publiques	-	(5 973)
Impôt sur les Sociétés	-	(84 990)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(242 943)
	1 874 730	(1 669 617)

30/06/2016	RECETTES	A Payer
À court terme :		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	313 823	(803 595)
Remboursement de la taxe	530 231	-
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	70 839	-
Actifs pour les différences temporelles déductibles (*)	283 737	-
Crédits pour des pertes à compenser de l'exercice (*)	489 999	-
Retenues d'impôt sur le revenu	-	(378 397)
Autres dettes envers des administrations publiques	-	-
Impôt sur les Sociétés	-	(109 602)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(225 438)
	1 688 629	(1 517 032)

(*) Montants enregistrés dans l'actif non circulant de l'état de situation financière consolidé.

Les sociétés du Groupe qui ont leur siège en Espagne étaient imposées durant l'exercice 2016 sous le régime spécial de consolidation fiscale, dans le groupe ayant à sa tête la Société dominante.

Durant l'exercice 2017, à compter du 1er janvier 2017, les sociétés sises en Espagne du groupe Antevenio ont payé des impôts dans le groupe fiscal du groupe ISP.

La dépense au titre de l'impôt sur les sociétés consolidées du groupe s'obtient en additionnant les dépenses des sociétés. Les assiettes sont calculées à partir du résultat de l'exercice, ajusté pour les écarts temporels, les différences permanentes et assiettes négatives des années précédentes.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe est implanté. Les principaux taux sont

(*)Moyenne impôts à payer en Italie

Taux de l'impôt	2017	2016
Espagne	25,00%	25,00%
Italie(*)	31,40%	31,40%
France	33,33%	33,33%
Mexique	30,00%	30,00%
Argentine	35,00%	35,00%

Le détail par sociétés du montant comptabilisé au titre du paiement de l'impôt sur les sociétés est le suivant :

	Revenu / (Dépense) 30/06/2016	Revenu / (Dépense) 31/12/2016	Revenu / (Dépense) 30/06/2017
Antevenio S.A.	685	(6 376)	48 924
Mamvo Performance, S.L.U.	17 417	231 994	(11 232)
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	7 991	19 935	(3 095)
Código Barras Networks S.L.	2 264	89 575	(1 341)
Antevenio S.R.L.	-	(86 982)	-
Antevenio ESP, S.L.U.	694	14 366	-
Antevenio Francia S.R.L.	-	-	-
Antevenio Argentina	-	-	-
Antevenio Publicite	-	-	-
Antevenio México	-	(143 377)	(93 482)
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	-	-	-
React2Media, L.L.C.	-	-	-
	29 050	119 134	(60 226)

Selon la législation actuelle, les bases imposables négatives peuvent être compensées avec celles qui sont positives selon la législation de chaque pays. Le Groupe possède les bases imposables suivantes en instance de compensation fiscale au 30 juin 2017 :

Année d'origine	Année limite de déduction	Euros
2008 (1)	(Sans limite)	72 977
2009 (1)	(Sans limite)	6 229
2011 (3)	(Sans limite)	177 850
2012 (3)	(Sans limite)	592 820
2013 (6)*	(Sans limite)	3 920
2014 (6)*	(Sans limite)	678 753
2015 (6)*	(Sans limite)	36 366
2011(9)	(Sans limite)	705 531
2012(9)	(Sans limite)	372 020
2010 (10)	(Sans limite)	204 964
2011 (10)	(Sans limite)	306 103
2012 (10)	(Sans limite)	133 564
2013 (10)	(Sans limite)	99 984
2014 (10)	(Sans limite)	7 321
2015 (10)	(Sans limite)	5 596
		3 403 998

- (1) Assiettes négatives de Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U.
- (2) Assiettes négatives d'Europemission, S.L
- (3) Assiettes négatives de Mamvo Performance, S.L
- (4) Bases imposables négatives d'Antevenio ESP, S.L.U.
- (5) Bases imposables négatives de Código Barras Networks S.L.U
- (6) Bases imposables négatives Groupe Antevenio
- (7) Bases imposables négatives Groupe Antevenio (*)
- (8) Bases imposables négatives d'Antevenio Mexique
- (9) Bases imposables négatives Antevenio Publicité
- (10) Bases imposables négatives d'Antevenio France
- (11) Bases imposables négatives d'Antevenio Argentine

(*) À partir du premier janvier 2013, les sociétés du Groupe sises en Espagne réalisent la consolidation fiscale pour l'impôt des Sociétés.

Au 30 juin 2017, le groupe possède des activations de bases imposables négatives pour un montant de 479 864 euros comme crédits fiscaux à compenser aux exercices futurs.

Impôts différés

L'évolution depuis le 30 juin 2016 au 30 juin 2017 des actifs pour impôt différé a été la suivante :

	30/06/2016	Frais / crédit résultats	31/12/2016	Frais / crédit résultats	30/06/2017
Crédits fiscaux	489 999	(10 135)	479 864	(388)	479 476
Les écarts temporels	283 737	491 523	775 260	104 491	879 751
Total de l'actif d'impôt différé	773 736	481 388	1 255 124	104 103	1 359 227

La ventilation des crédits fiscaux est la suivante :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Sociétés appartenant au groupe consolidé fiscale	204 857	193 410	193 410
Sociétés sises à l'étranger	285 142	286 453	286 066
Total de crédits fiscaux	489 999	479 864	479 476

Les actifs pour impôt différé indiqués précédemment ont été enregistrés dans l'État de situation financière puisque les administrateurs estiment que, conformément à la meilleure estimation sur les résultats futurs des Sociétés qui font partie du Groupe, y compris certains actions de planification fiscale, il est probable que lesdits actifs soient récupérables.

Autres informations

Selon la législation actuelle, les taxes ne peuvent pas être considérées comme définitivement liquidées tant que les rendements n'ont pas été inspectés par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans ne se soit pas écoulé. Sauf pour ce qui est décrit aux alinéas précédents en ce qui concerne l'inspection des déductions de l'activité d'exportation, à la clôture de la période de six mois close le 30 juin 2017, les sociétés espagnoles du Groupe sont sujettes à inspection pour l'exercice 2012 et suivants quant à l'impôt sur les sociétés, et pour l'exercice 2013 et suivants quant aux autres taxes qui lui sont applicables. Les sociétés sises à l'étranger ont ouvert à inspection les exercices non prescrits conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays. Les administrateurs considèrent que ces taxes ont été dûment liquidées, de sorte que même en cas de divergences dans l'interprétation des règles en vigueur pour le traitement fiscal des transactions, d'éventuels passifs résultants n'affecteraient pas de manière significative les États financiers intermédiaires consolidés ci-joints.

NOTE 18. RECETTES ET DÉPENSES

a) Montant net du chiffre d'affaires

Le détail par activités du montant net du chiffre d'affaires est le suivant :

Type d'activité	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Publicité en ligne	10 614 820	24 239 974	10 695 298
Services de technologie	1 600 339	1 138 610	1 934 101
Total montant net du chiffre d'affaires	12 215 160	25 378 584	12 629 398

b) Approvisionnements

La totalité du montant recueilli dans cette rubrique correspond à des consommations d'exploitation

c) Frais de personnel

La composition de ce poste du Compte des résultats consolidé ci-joint est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Soldes et salaires	(3 377 116)	(6 960 140)	(3 896 296)
Indemnités	(6 398)	(76 956)	(62 136)
Coûts associés à d'autres instruments de capitaux propres	(69 540)	(953 160)	-
Sécurité sociale versée par l'entreprise	(816 636)	(1 554 998)	(888 510)
Autres coûts sociaux	(116 112)	(218 681)	(137 376)
Total frais de personnel	(4 385 803)	(9 763 936)	(4 984 318)

d) Services extérieurs

La composition de ce poste du Compte des résultats consolidé ci-joint est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Baux et redevances (note 9)	(256 244)	(490 685)	(277 647)
Réparations et entretien	(9 328)	(17 648)	(12 778)
Services professionnels indépendants	(512 759)	(1 564 247)	(524 969)
Transport/manutention	(17 635)	(38 356)	(12 548)
Primes d'assurance	(32 241)	(65 805)	(53 324)
Services bancaires et similaires	(19 405)	(36 534)	(20 454)
Publicité et relations publiques	(117 565)	(255 441)	(172 674)
Provisions	(110 262)	(233 034)	(95 691)
Autres services	(182 924)	-	(191 600)
	(1 258 362)	(2 701 749)	(1 361 685)

e) Autres intérêts et revenus similaires

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultats consolidé est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Intérêts sur les effets et similaires	13 736	21 092	10 423
	13 736	21 092	10 423

f) Frais financiers

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultats consolidé est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Charges à payer et similaires	(48 409)	(70 869)	(28 539)
	(48 409)	(70 869)	(28 539)

g) Variations des provisions de fonds de roulement

Ce détail est compris dans la Note 10.2

h) Autres résultats

Au cours de l'exercice 2016, les conditions convenues dans le cadre de l'accord signé aux exercices antérieurs avec l'Équipe de direction de la Société participée Antevenio Publicité, pour lesquelles des provisions des obligations de paiement estimées ont été réalisées, n'ont pas été tenues. C'est pourquoi l'estimation réalisée des montants à payer a été mise à jour sur des critères financiers, ce qui a généré une reprise des montants provisionnés d'une valeur de 1 132 404 euros comprise à l'épigraphe d'autres résultats dans le compte de pertes et profits de l'exercice 2016 (voir note 11.1).

NOTE 19. RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le détail du résultat consolidé est le suivant :

30/06/2017	Résultats Individuels	Taux de participation	Résultat Consolidé	Partenaires Externes	Bénéfice attribuable à la Société mère
Antevenio S.A.	77 580	100%	(985 654)	-	(985 654)
Mamvo Performance, S.L.U.	332 771	100%	80 797	-	80 797
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	(136 396)	100%	(17 144)	-	(17 144)
Antevenio S.R.L.	(314 832)	100%	(417 744)	-	(417 744)
Antevenio ESP S.L.U.	716 309	100%	1 071 970	-	1 071 970
Antevenio France, S.R.L.	(1 686)	100%	(1 686)	-	(1 686)
Código Barras Networks S.L.U.	30 629	100%	(187 574)	-	(187 574)
Antevenio Argentine S.R.L.	(55 437)	100%	(30 608)	-	(30 608)
Antevenio México	161 523	100%	567 412	-	567 412
Antevenio Publicité SASU	(103 633)	100%	43 653	-	43 653
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	280 382	100%	863 788	-	863 788
React2Media, L.L.C. (voir Note 27)	-	51%	-	-	-
	987 211		987 211	-	987 211

31/12/2016	Résultats Individuels	Taux de participation	Résultat Consolidé	Partenaires Externes	Bénéfice attribuable à la Société mère
Antevenio S.A.	(11 009)	100%	(2 003 670)	-	(2 003 670)
Mamvo Performance, S.L.U.	643 942	100%	(321 459)	-	(321 459)
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	(455 350)	100%	(35 025)	-	(35 025)
Antevenio S.R.L.	(86 091)	100%	(161 811)	-	(161 811)
Antevenio ESP S.L.U.	1 561 000	100%	2 118 262	-	2 118 262
Antevenio France, S.R.L.	(4 989)	100%	(4 989)	-	(4 989)
Código Barras Networks S.L.U.	144 663	100%	53 149	-	53 149
Antevenio Argentine S.R.L.	(131 735)	100%	(104 125)	-	(104 125)
Antevenio México	412 774	100%	1 052 661	-	1 052 661
Antevenio Publicidad SASU	341 986	100%	770 955	-	770 955
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	(318 002)	100%	733 254	-	733 254
	2 097 189		2 097 203	-	2 097 203

30/06/2016	Résultats Individuels	Taux de participation	Résultat Consolidé	Partenaires Externes	Bénéfice attribuable à la Société mère
Antevenio S.A.	11 441	100%	(1 068 701)	-	(1 068 701)
Mamvo Performance, S.L.U.	(109 682)	100%	(505 211)	-	(505 211)
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	(39 505)	100%	67 772	-	67 772
Antevenio S.R.L.	200 601	100%	121 484	-	121 484
Antevenio ESP S.L.U.	636 657	100%	1 065 631	-	1 065 631
Antevenio France, S.R.L.	(1 738)	100%	(1 738)	-	(1 738)
Código Barras Networks S.L.U.	25 316	100%	30 519	-	30 519
Antevenio Argentine S.R.L.	(41 388)	100%	(32 044)	-	(32 044)
Antevenio México	173 570	100%	313 324	-	313 324
Antevenio Publicidad SASU	171 027	100%	376 131	-	376 131
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	(63 059)	100%	298 786	-	298 786
	963 240		665 953	-	665 953

NOTE 20. PROVISIONS ET RISQUES

Le mouvement des provisions est le suivant :

	30/06/2016	Dotation	Application/Réversion	31/12/2016	Dotation	Application/Réversion	30/06/2017
Provisions pour autres responsabilités	159 234	-	(9 975)	149 259	12 255	-	161 514
	159 234	-	(9 975)	149 259	12 255	-	161 514

Cette épigraphe recueille essentiellement les provisions par rétribution de personnel générées chez Antevenio S.R.L en accomplissement de la législation en vigueur en matière professionnelle en Italie pour un montant de 161 514 euros (149 259 euros au 31 décembre 2016 et 159 234 euros au 30 juin 2016).

Au 30 juin 2017, le groupe Antevenio maintient un montant total d'avals qui s'élève à 231 306,67 euros (53 812 euros au 31 décembre 2016 et 17 799 euros au 30 juin 2016).

NOTE 21. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Les sociétés du groupe n'ont pas d'actifs, et n'ont pas engagé de dépenses, qui soient destinés à réduire l'impact environnemental et à protéger et améliorer l'environnement. Il n'y a pas non plus de provisions pour risques et frais ni pour imprévus relatifs à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

NOTE 22. FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Ultérieurement à la clôture de la période de 6 mois au 30 juin 2017, les faits significatifs suivants sont survenus :

- En date du 10 juillet 2017, le paiement de la dette enregistrée dans le passif à court terme d'un montant de 201 850 euros envers les cadres de la société dépendante Antevenio Publicité S.A.S.U. a été soldée (voir note 11.1).
- La Société dominante a accordé en date du 1er juillet 2017 un prêt à la société dépendante React2Media, d'un montant de 250 000 dollars, soumis à un taux d'intérêt de 1,87% plus EURIBOR à 3 mois, dans le but que celle-ci annule une ligne de crédit.
- L'Assemblée générale des actionnaires a approuvé en date du 13 septembre 2017 une répartition de dividendes depuis la Société dominante à 0,30 €/action, à la charge des réserves volontaires, qui s'élève à un montant total de 1 201 984,80 euros, dont le paiement a été exécuté en date du 25 septembre 2017.

NOTE 23. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DOMINANTE

23.1) Soldes et transactions avec les administrateurs et la haute direction

Les membres qui sont classés comme la Haute Direction sont, à leur tour, les membres du Conseil d'administration de la Société mère.

Les montants rapportés par les membres du Conseil d'administration ou par la Haute direction, pour tous les concepts, sont les suivants :

	Haute direction		
	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Soldes et salaires	229 404	457 832	243 727
Total	229 404	457 832	243 727

Au 30 juin 2017 et 2016 il n'y a pas d'engagements par compléments sur les pensions, avals ou garanties accordées en faveur de l'Organe d'administration, ni de crédits ou acomptes accordés à ces derniers.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes en rapport avec ces derniers auxquels se rapporte l'article 231 de la Loi des sociétés de Capital, conformément à ce qui a été établi à l'article 229, ont été consultés sur des situations de conflit, direct ou indirect, que les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes liées pourraient avoir vis-à-vis de l'intérêt de la Société.

NOTE 24. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées par le Groupe, distribués par catégories, est le suivant :

	30/06/2016			31/12/2016			30/06/2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	11,00	1,37	12,37	10,80	1,70	12,50	9,40	2,00	11,40
Administration	6,92	14,86	21,78	6,50	14,90	21,40	7,60	14,40	22,00
Commercial	21,78	24,92	46,70	22,10	24,50	46,60	24,00	26,19	50,19
Production	24,41	42,41	66,82	26,90	42,70	69,60	31,16	49,68	80,84
Techniciens	15,94	4,79	20,73	16,20	5,30	21,50	17,00	5,50	22,50
	80,04	88,34	168,39	82,50	89,10	171,60	89,16	97,77	186,93

Le nombre de personnes employées par le Groupe à la clôture des différentes périodes distribuées par catégories, est le suivant :

	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017
Direction	13	12	12
Administration	23	20	21
Commercial	47	57	47
Production	69	74	80
Techniciens	21	24	20
	173	187	180

Conformément à la Loi 15/2010, du 5 juillet, qui modifie la Loi 3/2004, du 29 décembre, par laquelle des mesures de lutte contre la morosité dans les opérations commerciales sont établies, un détail avec la période moyenne de paiement aux fournisseurs est indiqué ci-après :

	2016	2017
	Jours	Jours
Période moyenne de paiement aux fournisseurs	57,45	40,37
Ratio d'opérations payées	57,61	39,81
Ratio d'opérations en attente de paiement	56,78	43,34
	Montant (euros)	Montant (euros)
Total paiements effectués	5 955 268	2 538 630
Total paiements non effectués	1 473 506	1 205 966

NOTE 25. INFORMATION SEGMENTÉE

La distribution du montant net du chiffre d'affaires correspondant aux activités ordinaires du Groupe, par catégories d'activités ainsi que par marchés géographiques, est le suivant :

Par clients (30/06/2017)		Total
Publicité en ligne		10 695 298
Services de technologie		1 934 100
Total montant net du chiffre d'affaires		12 629 398
Par clients (31/12/2016)		Total
Publicité en ligne		24 239 974
Services de technologie		1 138 610
Total montant net du chiffre d'affaires		25 378 584
Par clients (30/06/2016)		Total
Publicité en ligne		11 398 298
Services de technologie		816 862
Total montant net du chiffre d'affaires		12 215 160

Distribution ventes et coûts de ventes par territoire

Distribution / Ventes	Montant consolidé 30/06/2016	Montant consolidé 31/12/2016	Montant consolidé 30/06/2017
Espagne	5 496 822	11 498 808	7 100 223
Espagne et Amérique Latine	6 718 338	13 879 776	5 529 176
Total Distribution Ventes	12 215 160	25 378 584	12 629 398

Distribution du coût des ventes	Montant consolidé 30/06/2016	Montant consolidé 31/12/2016	Montant consolidé 30/06/2017
Espagne	(2 735 669)	(4 461 349)	(2 215 004)
Espagne et Amérique Latine	(3 343 596)	(6 654 597)	(2 486 646)
Total distribution coûts	(6 079 265)	(11 115 946)	(4 701 650)

Compte de pertes et profits consolidé par catégorie d'activité

	30.06.2017			31.12.2016			30.06.2016		
	Publicité en ligne	Prestation de services de technologie	Total	Publicité en ligne	Prestation de services de technologie	Total	Publicité en ligne	Prestation de services de technologie	Total
Montant net du chiffre d'affaires	12 059 328	570 070	12 629 398	24 239 974	1 138 610	25 378 584	11 660 884	554 275	12 215 160
Autres recettes d'exploitation	32 944	0	32 944	223 242	0	223 242	21 239	0	21 239
Approvisionnements	-4 623 437	-78 213	-4 701 650	-11 004 931	-111 015	-11 115 946	-5 331 212	-43 500	-5 374 712
Autres frais d'exploitation	-1 298 064	-63 621	-1 361 685	-3 071 411	-161 831	-3 233 242	-1 198 979	-59 383	-1 258 362
Amortissement	-108 060	-68 475	-176 534	-206 119	-139 721	-345 840	-109 906	-70 939	-180 845
Frais de personnel	-4 720 544	-263 774	-4 984 318	-9 170 641	-593 295	-9 763 936	-4 097 596	-288 207	-4 385 803
Autres résultats	-162 220	-110 000	-272 220	1 304 668	-182 824	1 121 844	-217 710	-15 000	-232 710
Résultat d'exploitation	1 179 948	-14 013	1 166 068	2 314 782	-50 076	2 264 706	726 720	77 247	803 967
Résultat financier	-2 965	-37	-3 002	-163 488	-1 119	-164 607	-85 620	-268	-85 888
Résultat avant impôt	1 176 983	-14 050	1 163 066	2 151 294	-51 196	2 100 099	641 100	76 978	718 079
Impôt sur les Sociétés	-109 151	0	-109 151	119 135	0	119 135	-21 059	-7991,27	-29 050
Autres impôts	-112 634	-3 095	-66 805	-138 201	16 171	-122 030	-21 859	-1 215	-23 074
Résultat de l'exercice	955 198	-17 145	987 111	2 132 229	-35 025	2 097 204	598 183	67 772	665 955

NOTE 26.OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

En raison du changement d'actionnariat survenu durant l'exercice 2016 et détaillé à la Note 14.1, la société ISP Digital SLU est devenue actionnaire majoritaire du Groupe Antevenio, et les sociétés dépendantes d'ISP Digital SLU suivantes deviennent de ce fait des entreprises liées :

Société/Groupe	Lien
Groupe Digilant	<i>Entreprise liée</i>
Groupe ISP Digital	<i>Entreprise dominante</i>
Groupe Acceso	<i>Entreprise liée</i>

Le détail des soldes avec des parties liées au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 est le suivant :

SOCIÉTÉ LIÉE (30 juin 2017)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉANCIER
<i>ACCESO GROUP</i>	-	(6 159)
<i>DIGILANT, INC.</i>	34	-
<i>DIGILANT SPAIN</i>	138 561	(25 161)
<i>ISP DIGITAL SLU</i>	48 400	-
<i>ACCESO COLOMBIE</i>	81 605	(25 289)
<i>DIGILANT SA DE CV</i>	3 308	(2 206)
TOTAL ENTREPRISES LIÉES	271 908	(58 815)

SOCIÉTÉ LIÉE (31 décembre 2016)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉANCIER
<i>ACCESO COLOMBIE</i>	10 392	-
<i>ACCESO MEXIQUE</i>	-	(4 448)
<i>ACCESO GROUP</i>	-	(4 889)
<i>DIGILANT, INC.</i>	39	-
<i>DIGILANT ITALY</i>	2 440	-
<i>DIGILANT SA DE CV</i>	3 130	-
<i>DIGILANT SPAIN</i>	112 005	(104 556)
TOTAL ENTREPRISES LIÉES	128 006	(113 892)

Le détail des opérations avec des parties liées réalisées durant les six premiers mois de 2017 et durant l'exercice 2016 est le suivant :

2017	ACCESO COLOMBIE	DIGILANT SA DE CV	ACCESO GROUP	DIGILANT SPAIN	ISP DIGITAL	ACCESO PANAMA
Ventes	71 505	135	1 345	47 903	-	424
Achats	(29 412)	(1 881)	-	(19 190)	-	-
Services prêtés	-	-	-	-	40 000	-
Services reçus	-	-	(6 300)	(16 928)	-	-
Total	42 093	(1 746)	(4 955)	11 785	40 000	424

2016	DIGILANT, INC.	ACCESO COLOMBIE	DIGILANT ITALY	DIGILANT SA DE CV	ACCESO GROUP	ACCESO MEXIQUE	DIGILANT SPAIN
Ventes	-	10 392	6 000	2 722	-	-	92 124
Achats	-	(6 557)	-	-	-	(6 268)	(129 991)
Services prêtés	228	-	-	-	-	-	-
Services reçus	-	-	-	-	(5 250)	-	-
Total	228	(3 835)	6 000	2 722	(5 250)	(6 268)	(37 867)

NOTE 27. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

En date du 22 juin 2017, la Société dominante a acquis 51% des actions de la société nord-américaine React2Media, L.L.C., pour un montant de 2 250 000 dollars, et a versé la totalité de ce montant à l'autre partie en date du 23 juin 2017. Cette société s'intègre ainsi, par intégration globale, dans le périmètre de consolidation à compter de cette date.

La société React2Media, L.L.C. est domiciliée à 35 W 36th St, New York, NY 10018, États-Unis, et son activité principale est la prestation d'un service complet de réseaux de publicité en ligne, en proposant un ensemble complet d'opportunités de marketing interactif pour les agences de communication, les annonceurs directs et les éditeurs de manière égale. La raison principale ayant motivé l'acquisition est l'incursion du Groupe Antevenio sur le marché nord-américain en mettant à profit la situation et les connaissances de la société acquise sur ledit marché. Le Groupe Antevenio prévoit de doter la société acquise de ses autres lignes d'activité afin de générer des synergies positives.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont octroyé des droits d'option d'achat et des droits d'option de vente sur les actions de la société pour 49% restant du capital social de cette société. Les options détaillées ci-dessus sont basées sur un prix variable en fonction de paramètres associés aux résultats de cette société aux exercices 2018, 2019 et 2020, bien que la valeur totale de l'acquisition ne puisse pas dépasser 8,5 millions de dollars (le paiement de 2,25 millions de dollars pour l'acquisition de 51% a déjà été réalisé). Le montant enregistré au 30 juin 2017 constitue la meilleure estimation à la date d'élaboration des présents États financiers intermédiaires consolidés du montant que l'on prévoit de payer, la valeur raisonnable de ce passif financier s'élevant à 1,94 millions d'euros.

Conformément aux Normes internationales d'information financière, et suivant une interprétation prudente de la NIC 3, il a été considéré qu'en date de l'acquisition le Groupe Antevenio assume les risques et les bénéfices de la totalité des actions, bien que cette circonstance se trouve en attente d'étude et d'évaluation à la date de la formulation desdits états financiers intermédiaires.

Les recettes ordinaires et les résultats apportés par l'activité acquise durant la période comprise entre la date d'acquisition, 22 juin 2017 et 30 juin 2017, n'ont pas été significatifs.

Le détail de la contreprestation remise, de la valeur raisonnable des actifs nets acquis et du fonds de commerce est le suivant :

	Euros
Valeur raisonnable contreprestation remise	
Trésorerie payée	2 102 903
Options de vente octroyées à des participations non dominantes	1 902 869
Contreprestation contingent	35 025
Total contreprestation remise	4 040 797
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	38 462
Immobilisations incorporelles	2 312
Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	1 198 620
Trésorerie	109 457
Dettes avec des entités de crédit	(256 188)
Autres dettes	(13 429)
Créanciers commerciaux et autres comptes à encaisser	(912 813)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis identifiables	166 421
Fonds de commerce	3 874 376
Contreprestation remise en espèces	(2 102 903)
Trésorerie et autres actifs équivalents acquis	109 457
Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition	(1 993 446)

Le fonds de commerce généré a été assigné à l'Unité génératrice de trésorerie correspondant à l'activité de la société acquise et a été attribué à la force de travail et aux synergies issues de la pénétration sur le marché nord-américain du Groupe Antevenio, en utilisant la société acquise pour élargir les différentes lignes d'activité du Groupe.

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs et des passifs acquis correspond aux valeurs comptables à la date de l'acquisition. Comme on peut constater sur le tableau précédent, la quasi-totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

À la date d'élaboration de ces États financiers intermédiaires consolidés, le processus d'assignation du prix d'achat est provisoire. Il est estimé que cette analyse prendra fin dans les prochains mois, sans dépasser le délai maximal de douze mois à compter de la date d'acquisition fixé sur la norme.